

FINANCEMENT DE LA
CAMPAGNE ÉLECTORALE

**Sous la loupe
de l'ANIE (Charfi)**

P. 3

ALGÉRIE-SUISSE

**M. Djerad reçoit
le vice-président de la
Confédération Suisse**

P. 24

CYBERSÉCURITÉ

**L'Algérie ciblée par une guerre
électronique menée par des
parties étrangères (Belhimer)**

P. 3

ENFANTS SCOLARISÉS EN ALGÉRIE

9.561.350 élèves en 2019-2020

Le nombre des élèves scolarisés durant l'année scolaire 2019-2020 a enregistré une hausse de 3,8% pour atteindre 9.561.350 élèves, avec un taux de féminisation de 49%, selon l'Office national des statistiques (ONS). Durant l'année scolaire 2019-2020, le nombre des enfants scolarisés a augmenté de plus de 349.710 élèves, soit une croissance de 3,8%, pour totaliser 9.561.350 élèves contre 9.211.640 en 2018-2019, selon les chiffres de l'ONS qui révèlent également un taux de féminisation de 49% l'année précédente, avec 4.718.548 filles.

P. 24
DKnews



IMMOBILIER-RÈGLEMENTATION

**Un guichet unique pour
délivrer les livrets
fonciers en 30 jours**

P. 6

AFFAIRES RELIGIEUSES ET WAKFS

**Plus de 18.400
mosquées
en Algérie**

P. 3

RÉVOLUTION-COMMÉMORATION

**Commémoration de
l'exécution des 5 chahids
guillotins à la prison
d'Oran**

P. 4

SANTÉ

SINUSITE

**11 façons
de la
soulager**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 2 AMATEUR
**36 clubs sur
la grille de
départ pour
une saison
inédite**

P. 21



MODÉRATION
DES CONTENUS
SUR INTERNET

**Facebook
traque la
désinformation
anti-vaccins**

P. 17

MDN

ANP

**Le Commandant
des Forces
aériennes en
visite de travail
et d'inspection
à la 6^e Région
militaire**

P. 24

DÉCÈS D'UNE ÉTUDIANTE À LA CITÉ UNIVERSITAIRE OULED FAYET 2

Le directeur de la cité relevé de ses fonctions



Le directeur de la cité universitaire Ouled Fayet 2 (Alger), Seif Eddine Hadji, a été relevé de ses fonctions et remplacé par Bouachrine Mohamed suite au décès dans une des chambres de cette résidence d'une étudiante originaire de Tiaret, a affirmé lundi à l'APS le directeur général de l'Office national des Œuvres universitaires (Onou).

Le décès de cette étudiante est dû à un "court-circuit électrique au niveau d'une résistance à l'intérieur de la chambre universitaire", avait soutenu le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour élucider cette affaire.

ESPÈCES PROTÉGÉES

Interpellation de deux personnes en possession de singes magots à Tizi-Ouzou

La fouille d'un véhicule à hauteur du barrage fixe de contrôle de la Gendarmerie à Tadmaït, à 17 km à l'ouest de Tizi-Ouzou a permis de découvrir deux singes magots (*Macaca sylvanus*), une espèce endémique de l'Afrique du Nord, présente dans le parc national de Djurdjura, menacée de disparition et protégée par la loi.

Lors de l'enquête, deux mis en cause ont indiqué qu'ils ont acquis les deux singes magots dans un marché de la wilaya de Béjaïa, pour 30.000 DA les deux (15.000 DA chacun), et qu'ils comptaient rentrer à Relizane afin d'en faire des animaux de compagnie", selon le communiqué de la gendarmerie nationale.

Les deux singes ont été remis à la Conservation des forêts de la wilaya, alors que les deux individus qui les avaient achetés ont été libérés, a-t-on indiqué de même source en précisant que l'enquête se poursuit afin d'identifier et d'arrêter les auteurs de ce trafic d'espèces animales protégées.

EXPOSITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES EN DEHORS DES LOCAUX COMMERCIAUX

Près de 4500 infractions relevées en 2020

Le ministère du Commerce a recensé un total de 4.476 contraventions relatives à l'exposition de produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux, donnant lieu à plus de 700 propositions de suspension de l'activité, selon un bilan 2020 des activités de contrôle de ce phénomène.

Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce ont mené 180.948 interventions entrant dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'exposition des produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux, pendant l'exercice 2020.

Ces interventions ont permis de relever 4.476 infractions donnant lieu à l'établissement de 4.293 procès-verbaux, lit-on dans le bilan.

De même que 1.066 mises en demeure ont été exécutées et 737 opérations de fermeture (proposition de suspension de l'activité) ont été recensées, détaille-t-on dans le bilan.

Concernant les quantités saisies, le bilan fait état de la saisie de 82.043 litres et de 314,80 tonnes de marchandises, d'une valeur s'élevant à 28.705.535 Da.

CULTURE

Signature d'une convention pour des investissements



Le ministère de la Culture et des Arts et la Confédération algérienne du patronat (CAP) ont signé lundi à Alger une convention de partenariat pour lancer des investissements et réaliser des projets économiques dans divers domaines de la culture et des arts, indique un communiqué du ministère.

En présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, l'accord a été signé par le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Culture et des Arts chargé de l'industrie cinématographique et de la production culturelle, Bachir Youcef Sehairi, et du président de la CAP, Mohamed-Nadir Bouabbas.

Inscrite dans le cadre de la stratégie du ministère de la Culture et des Arts d'intégrer son secteur dans l'action économique, en application du Plan de relance économique dugouvernement, la convention vise à "créer un guichet unique" permettant à l'investisseur de réaliser des projets dans divers domaines de la culture et des arts.

BÉJAÏA

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine à Beni-ksila

Les éléments du groupement de gendarmerie de Béjaïa ont mis en échec une tentative d'organisation, depuis la plage d'Ath-Mendil, dans la commune de Beni-Ksila, à 50 km au nord-ouest de Béjaïa, une tentative d'organisation d'un voyage clandestin de migrants vers l'Europe, a indiqué lundi, un communiqué de ce corps de sécurité. Au total, 22 personnes, âgées entre 21 ans et 35 ans, ont été arrêtées, dont cinq qui étaient chargées d'organiser le voyage clandestin par mer, a-t-on précisé, soulignant que les candidats sont originaires des wilayas de Béjaïa, Alger, Jijel, et Ain Témouchent.

L'opération s'est, par ailleurs, soldée par la saisie d'une embarcation dotée d'un moteur de 150 chevaux stationnée à même la plage d'Ath-Mendil, un tracteur d'embarcation, une boussole, un GPS, des gilets de sauvetage ainsi qu'une somme en devises de 3.560 euros, a conclu la même source.

M'SILA

1,2 milliard DA pour financer 188 projets

Une enveloppe financière de 1,2 milliard de dinars a été allouée au titre de l'exercice 2021 pour le financement de 188 projets dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Puisés des plans communaux de développement, ces projets toucheront en particulier les secteurs de l'éducation, des ressources en eau, travaux publics, énergie (gaz et électricité), la jeunesse et sport et le secteur de la santé, ont détaillé ces services ajoutant qu'un nombre important des projets est en phase d'attribution.

Ces projets visent à améliorer le cadre de vie des habitants notamment des zones d'ombre, selon la même source qui a ajouté que la wilaya de M'sila accompagnera les entreprises récemment créées en les impliquant dans le processus de réalisation des projets.

A rappeler que la wilaya de M'sila a réceptionné en 2020, un ensemble de 321 projets.

REGISTRE DE COMMERCE

Plus de 2,1 millions d'inscriptions au 5 janvier 2021



Le nombre des commerçants en exercice immatriculés au registre de commerce à travers le territoire national s'élève à 2.126.349 personnes physiques et morales au 5 janvier 2021, a-t-on appris, mardi, auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC).

Selon un document distribué à la presse en marge des journées nationales sur le registre de commerce, le nombre des sociétés immatriculées au registre de commerce jusqu'au 5 janvier 2021 s'élève à 245.251 sociétés.

Les activités de ces sociétés sont réparties comme suit: production de marchandise (75.037 sociétés), production artisanale (1.666), distribution en gros (24.053), importation (43.017), distribution en détail (19.152), services (79.367) et exportation (2.959), précise la même source.

Concernant le troc, les statistiques du CNRC font état de 259 personnes activant dans ce domaine jusqu'au 5 janvier dernier, dont 228 personnes physiques et 31 personnes morales.

La wilaya d'Adrar enregistre le plus grand nombre de commerçants activant dans le domaine du commerce de troc, avec 144 personnes physiques et 9 personnes morales, ajoute la même source.

SAÏDA

Un mort et deux blessés dans un accident de la circulation



Une personne est morte et deux autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la circulation survenu lundi soir dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris mardi de source hospitalière.

L'établissement hospitalier de la commune de Hassasna a accueilli hier soir trois blessés d'un dérapage et de renversement d'un véhicule dans la zone de Oum Hadda (commune de Hassasna) dont l'un a succombé à ses blessures dans le même hôpital La direction de la protection civile a souligné que cet accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN92) reliant les wilayas de Saïda et Tiaret à Oum Hadda (Hassasna) suite au renversement d'un véhicule utilitaire faisant trois blessés dont un grièvement.

L'intervention des agents de la protection civile a permis de fournir les premiers soins aux blessés et les transférer vers l'hôpital.

Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE Sous la loupe de l'ANIE (Charfi)

Le financement de la campagne électorale sera, à la faveur de la mouture du projet de loi électorale, sous la loupe de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) qui veille à la lutte contre l'emprise de l'argent sur l'opération électorale, a affirmé dimanche le président de l'Autorité, Mohamed Charfi.

Invité de la chaîne 1 de la radio nationale, M. Charfi a indiqué que "le renforcement du travail de l'Autorité en la dotant d'une commission chargée de surveiller le financement des comptes des campagnes électorales et référendaires permettra de mettre le financement des campagnes électorales sous la loupe de l'ANIE qui veille à éloigner l'argent suspect de l'opération électorale".

Cette commission, a-t-il rappelé, vérifie la validité et la fiabilité des opérations portées aux comptes de campagne, et rend, dans un délai de six (6) mois, une décision contradictoire pour validation, modification ou rejet du compte.

Aussi, la composition de cette commission comprenant un magistrat désigné par la Cour suprême, un magistrat désigné par le Conseil d'Etat, un magistrat désigné par la Cour des comptes, un représentant de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et un représentant du ministère des Finances, permettra d'instituer des garde-fous "opérationnels" à même de concrétiser une lutte effective contre l'argent sale.

S'agissant du "remboursement des fonds de la campagne électorale", M. Charfi a expliqué que cette opération est dévolue à la Cour



constitutionnelle, créée dans le cadre du dernier amendement constitutionnel, rappelant la mesure visant à empêcher le financement par les entreprises, ou le soi-disant marché d'influence, des candidats aux élections quoi que ce soit leur qualité.

Par ailleurs, M. Charfi a suggéré la révision de l'alinéa 1 de l'article 176 de la mouture du projet de loi électorale, lequel exige un taux de 4% des voix exprimées dans la circonscription électorale du candidat lors des dernières élections locales, car constitue une "difficulté" pour les jeunes partis, proposant de réduire ce taux.

Quant à l'éventuel recours au vote électronique lors des

prochaines élections législatives et locales, M. Charfi a émis "des réserves" sur ce mécanisme qui risque, selon lui, de compromettre la régularité des élections, d'autant que l'utilisation de l'outil informatique n'est pas à la portée de tous, surtout des personnes âgées, a-t-il expliqué.

L'utilisation du numérique s'impose dans la gestion de certaines étapes du processus électoral, pour faciliter certains calculs et partant faciliter le travail de l'autorité, notamment pour ce qui est des délais d'annonce de résultats des élections, a-t-il précisé. S'agissant de la condition de compétence requise aux candidats aux élec-

tions, M. Charfi a indiqué que le diplôme est exigé pour certaines fonctions, à l'instar de la qualité de membre au sein des deux membres du parlement, alors que le taux des diplômés dans certaines autres fonctions est "minime", a-t-il indiqué, soulignant que certaines catégories de la société doivent participer à la gestion des affaires publiques notamment sur le plan local.

Concernant le désintéressement pour les élections, il considère qu'il s'agit d'une "problématique mondiale", insistant sur l'importance d'éveiller la conscience démocratique du citoyen et de l'encourager à participer aux différents rendez-vous électoraux. Par ailleurs, M. Charfi a exclu l'organisation des prochaines élections législatives et locales le même jour, faute de nombre de magistrats pour superviser l'opération, précisant que cela exige la mobilisation de 9.000 magistrats au minimum, ce qui est impossible actuellement vu que le nombre global des magistrats en Algérie est de 6.000.

Pour ce qui est du rôle de la société civile dans l'opération électorale, il a précisé que les partis politiques sont, certes, "un réservoir de candidature", le rôle de la société civile demeure, toutefois, "central" dans l'accompagnement de la gouvernance.

AFFAIRES RELIGIEUSES ET WAKFS Plus de 18.400 mosquées en Algérie

Le nombre de mosquées en Algérie a augmenté au cours de l'année 2020 à la faveur de l'ouverture de 68 nouvelles mosquées portant leur nombre global à 18 449, selon le bilan 2020 des réalisations et activités du ministère des affaires religieuses et des wakfs.

Dans le cadre de la simplification des procédures d'ouverture des mosquées, "en adoptant des mécanismes d'action plus faciles", notamment en termes de documents requis, 68 mosquées ont été ouvertes au cours de l'année écoulée, portant le nombre global de ces lieux de culte au niveau national à 18 449 mosquées, tandis que le nombre des écoles coraniques s'élève à 2 487 écoles, souligne le document.

L'inauguration de la salle de prière de la mosquée d'Alger au mois d'octobre dernier a été l'événement phare de l'année pour le secteur, sachant que l'ouverture de la seule salle de prière contrairement au reste des espaces de cet édifice religieux a été imposée par la situation sanitaire liée à la pandémie du nouveau Coronavirus, souligne la même source.

Au cours de l'année écoulée, le ministère a alloué des aides de l'ordre de millions de DA au profit de 10 associations religieuses et 63 Zauouias. Par ailleurs, le ministère des affaires religieuses et des wakfs a élaboré, durant l'année 2020, des projets de textes de loi et de textes réglementaires relatifs à la création d'une institution chargée de la gestion de la mosquée d'Alger et d'un Centre de recherches et d'études religieuses spécialisées dénommé "Centre algérien pour le juste milieu et la modération", souligne la même source qui évoque, en outre, l'élaboration d'un cahier des charges relatif à la typologie des mosquées à construire à l'avenir et la mise en place du Statut de l'école coranique.

A cet égard, il a été procédé à la mise sur pied un Comité national chargé de l'élaboration des programmes de l'école coranique, avec actualisation et uniformisation des méthodologies d'éducation coranique.

Le secteur compte créer, selon le même document, une Ecole supérieure de formation des cadres à Dar El Coran (Alger), de l'Office national des wakfs et de la Zakat et d'un Institut national de formation spécialisé devant accueillir les étudiants boursiers de pays africains et du Sahel.

Dans le cadre de la simplification des procédures administratives, le ministère s'est attelé à l'amélioration des procédures relatives au Hadj et la Omra à travers l'adoption de la numérisation lors de toutes les étapes organisationnelles par l'Office national du Hadj et de la Omra (ONPO). De même qu'a été simplifiée, en termes de démarches et documents, la procédure relative à "la profession de foi" conformément aux mesures arrêtées par le Gouvernement. Concernant la contribution à la lutte contre la propagation de la Covid-19, le secteur a affecté du compte principal et des comptes de wilayas du Fonds de la Zakat un taux de 2% au profit du Fonds National de Solidarité contre la Covid-19. La même source met en avant, également, le suivi de l'actualité religieuse ayant trait à la pandémie par la Commission nationale de la Fatwa et le bureau de la Fatwa au niveau de l'administration centrale et des conseils scientifiques des wilayas.

La situation sanitaire a donné lieu à la création d'espaces virtuels de mosquées et d'écoles encadrés par des Imams, souligne le bilan qui rappelle la mise en service de l'application "Fatawi Oulama el Jazair" qui a décrété, durant l'année 2020, pas moins de 7.000 fatwas électroniques, en sus de la numérisation de 100 manuscrits rares et l'aménagement d'une salle de manuscrits dans le cadre de la préservation de ces référentiels religieux.

Le ministère a procédé, par ailleurs, à la distribution de 219.920 Corans alors que 169.000 copies avaient été imprimées l'année passée.

La même source souligne, d'autre part, des efforts en faveur de la diffusion de la culture islamique authentique, la consécration des valeurs de tolérance, de dialogue et de participation sociale, la valorisation des bases solides de la société algérienne et le renforcement du rôle du réseau national des instances en charge de la gestion de l'activité religieuse.

Ouvrant à la promotion d'un discours religieux empreint de modération, des valeurs humaines et de la cohésion sociale, le ministère s'est attelé à la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, de discrimination et de haine et à la protection de l'action religieuse contre tout dérapage. A travers les prêches du vendredi, il n'a de cesse de veiller à la diffusion de la conscience et à la sensibilisation contre l'extrémisme, la discrimination et le discours de haine.

CYBERSÉCURITÉ L'Algérie ciblée par une guerre électronique menée par des parties étrangères (Belhimer)

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer a affirmé, mardi à Alger, que le pays était ciblé par une guerre électronique structurée où se croisent les tentacules de parties étrangères ayant misé sur "l'échec" du processus démocratique, saluant les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) qui affronte cette guerre pour préserver la souveraineté nationale.

"L'Algérie qui veille à produire un contenu national numérique professionnel est ciblée par une guerre électronique structurée où se croisent les tentacules de parties étrangères ayant misé sur l'échec du processus démocratique engagé par le Hirak populaire et mené à bon port à la faveur des élections", a indiqué le ministre dans une allocution prononcée à l'occasion d'une journée parlementaire sur la "Cybercriminalité et ses retombées sur la sécurité du pays et du citoyen", organisée au Cercle national de l'Armée.

Saluant, à ce propos, les efforts de l'ANP face à ce genre de crimes, le Porte-parole du gouvernement a déclaré: "les éléments de l'institution militaire nationale, tout es spécialités scientifiques et technologiques confondues, font face, avec la même volonté et compétence, aux plans de ces aventuriers même s'ils se cachent derrière des pseudonymes et des masques sur l'espace bleu (cyberespace)".

Le ministre de la Communication a mis en garde contre l'accentuation de la cybercriminalité à chaque étape "cruciale" dans le processus de l'Algérie nouvelle, à travers la manipulation, le



lavage de cerveaux et l'incitation des jeunes à la violence et à la division des Algériens".

"Vu que 70% des Algériens consultent la presse électronique, il est devenu urgent de faire face à la cybercriminalité, en se focalisant sur la garantie de la souveraineté cybernétique basée sur la production d'un contenu national qualitatif sur les sites électroniques et la sécurisation du réseau en vue de consacrer la souveraineté de l'Etat", a expliqué M. Belhimer.

A cet égard, le ministère de la Communication a exigé la domiciliation des sites électroniques régis par le décret exécutif relatif aux modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et de diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique dans le

domaine DZ.

Lors de cette journée parlementaire auquel ont pris part des cadres de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, des représentants de plusieurs secteurs ministériels et des conseillers du Président de la République ainsi que des enseignants et des experts dans ce domaine, un documentaire audiovisuel sur la cybercriminalité et ses répercussions sur le pays et le citoyen a été projeté.

Des enseignants universitaires et des cadres de la Sûreté nationale ont évoqué, lors de leurs interventions sur le thème de cette journée, les raisons, les motivations, les répercussions et les voies de lutte contre la cybercriminalité en Algérie.

FINANCES

Etude des dossiers des crédits bancaires dans un délai d'un mois seulement (ministre)

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a annoncé, lundi à Tlemcen, qu'une instruction ministérielle, portant sur l'étude des dossiers de crédits bancaires dans un délai d'un mois seulement, sera notifiée dans les prochains jours.

Le ministre a expliqué lors de sa rencontre avec les opérateurs économiques et représentants des chambres de commerce des wilayas de Tlemcen, de Saïda et de Sidi Bel-Abbes, en présence du Directeur général des Douanes, Nouredine Khaldi, qu'il sera procédé entre les 10 et le 15 février en cours, à une instruction ministérielle qui sera notifiée aux banques publiques et privées pour encadrer les mesures d'octroi et de suivi des dossiers de crédits spécial pour le financement de projets.

"Cette instruction réduira le délai à un mois pour l'étude des dossiers de crédits, à partir de la date de dépôt du dossier et il ne sera plus permis aux banques de retarder une quelconque étude après la diffusion de cette instruction, laquelle vise à combattre tout blocage bureaucratique", a-t-il déclaré.

Le ministre a fait savoir également que le débat autour de ce texte de loi aura lieu au courant de cette semaine notamment en ce qui concerne le guichet unique afin de lutter contre la bureaucratie et partant alléger le poids des mesures bancaires et douanières des opérateurs économiques, estimant que cela constitue "un saut qualitatif pour l'économie algérienne".

Aymen Benabderrahmane a exhorté les opérateurs économiques à relever le défi, à substituer l'importation par l'exportation du produit national et à rivaliser avec les concurrents étrangers sur les marchés.

Par ailleurs, il a annoncé l'ouverture prochainement d'autres guichets à travers nombre de banques dans la



wilaya de Tlemcen, notamment en ce qui concerne les produits de finance islamique et autres qui sont dédiés aux petites et moyennes entreprises (PME).

Le ministre a fait état, à propos de la réception des livrets fonciers à leurs bénéficiaires, d'une batterie de mesures de facilitation prises au niveau de la Direction générale domaines et opérateurs économiques dans un délai ne dépassant pas un mois à partir du dépôt du dossier, signalant qu'il a été procédé à la régularisation de 164.000 actes au niveau national par l'administration des domaines.

Le nombre de dossiers qui ne remplissent pas les conditions de régularisation sont de l'ordre de 8.500 dossiers, a-t-il indiqué, soulignant qu'il existe des obstacles qui freinent les mesures administratives et qu'à la faveur de la numérisation que connaît l'adminis-

tration des domaines, les citoyens seront soulagés. La visite du ministre accompagné du Directeur général des Douanes au niveau de la wilaya a été marquée par l'inauguration d'un nouveau siège de l'inspection des divisions des douanes et la cité d'habitation des douaniers à haï "Boudjelida" dans la commune de Tlemcen, ainsi que l'ouverture du guichet spécial de la finance islamique et un autre dédié aux petites et moyennes entreprises (PME) au niveau de l'agence du Crédit populaire Algérien (CPA) de Tlemcen.

Le Directeur général des Douanes poursuivra sa visite dans la wilaya de Tlemcen, mardi, où il procédera à l'inauguration du nouveau siège d'inspection des divisions des Douanes de Maghnia, s'enquerra de l'état de deux sièges (l'ancien et le nouveau) et de celui de l'inspection des divisions des Douanes de Ghazaouet et se rendra aussi au port de Ghazaouet.

RÉVOLUTION-COMMÉMORATION

Commémoration de l'exécution des 5 chahids guillotins à la prison d'Oran

L'association de wilaya des condamnés à mort d'Oran a commémoré lundi le 64e anniversaire de l'exécution des cinq chahids guillotins en un seul jour à la prison d'Oran par le colonialiste français, le 7 février 1957. Dans son intervention, lors de la rencontre organisée à l'occasion au siège de l'Association nationale des grands invalides de la Guerre de libération nationale à Oran, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, le directeur de wilaya des moudjahidine et ayants droits, Hachemi Affif a rappelé que l'exécution des cinq (5) chahids est intervenue immédiatement après la grève des 8 jours. Il a souligné que les autorités coloniales, qui préparaient une opération de vengeance, ont surveillé les mouvements et activités de fidaiyine d'Oran qui faisaient partie des organisateurs de la grève et ont arrêté puis mis en prison 81 d'entre eux dont cinq ont été guillotins, deux jours après leur arrestation.

Selon lui, il s'agit de Bouacheria Ahmed, Goual Benamar, Tayeb Mohamed, Kebdani Miloud et Sid Yekhef Yekhef, ajoutant que les exécutions ont eu lieu à une demie

heure d'intervalle. Pour sa part, le président de l'Association nationale des grands invalides de la Guerre de libération nationale, Haï Abdennebi a appelé les jeunes à oeuvrer pour la protection du pays et à préserver le legs des chouhada, saluant à l'occasion l'Armée nationale populaire (ANP) qui veille à la protection du pays. Lors de cette rencontre, organisée en coordination avec la Direction des moudjahidine et ayants droits et qui a vu la présence des élèves d'un CEM, les participants ont eu l'occasion d'assister à une intervention sur l'histoire de la Glorieuse Guerre de libération nationale, animée par Benbouri Sid-Ahmed, qui a indiqué que le nombre des personnes condamnées à mort à Oran par l'administration coloniale française a atteint plus de 70 moudjahids.

Il a ajouté que les forces coloniales exécutaient les personnes arrêtées après les avoir torturés, soit par guillotine, par pendaison, par balles ou brûlés vifs jusqu'à la mort, ajoutant que d'autres ont été enterrés vivants. Plusieurs moudjahidine et ayants droits ont été honorés à la clôture de cette rencontre.

TRANSPORT DE MARCHANDISES

Les modalités de contrôle du gabarit, poids et charge des véhicules fixés

Les modalités de contrôle du gabarit, poids et charge à l'essieu des véhicules de transport de marchandises circulant sur le territoire national ont été fixées par un décret exécutif paru dans le Journal officiel (JO) n 8.

Il s'agit du décret exécutif n 21-51 signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le 28 janvier dernier, et qui stipule que tous les véhicules de transport de marchandises sont astreints au contrôle du gabarit, poids et charge à l'essieu au niveau des stations de pesage routier installées sur le réseau routier et autoroutier national.

Selon le présent texte, le contrôle de gabarit comprend les trois (3) dimensions : largeur, longueur et hauteur caractérisant la forme de l'ensemble lié et consolidé du véhicule et de son chargement, tandis que le pese-essieu est défini comme l'équipement de pesage, fixe ou mobile, installé dans les stations de pesage approuvé et vérifié par l'organisme en charge de la métrologie légale.

Ainsi, le contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules de transport de marchandises s'effectue au niveau des sta-



tions de pesage fixes ou mobiles au moyen d'instruments de mesure approuvés et vérifiés par l'organisme en charge de la métrologie légale.

L'essieu d'un véhicule de transport de marchandises ne doit pas supporter une charge supérieure à 13 tonnes telle que fixée par les dispositions de l'article 106 du décret exécutif n 04-381 du 28 novembre 2004. Toutefois, les véhicules de transport de marchandises réquisitionnés dans le cadre des missions d'aide et d'assistance, en cas de catastrophes naturelles ou de nécessité impérieuse ne sont pas soumis au contrôle.

En vertu de ce décret, la mise en place, la gestion et l'exploitation des équipements de contrôle du gabarit, poids et charge à l'essieu sur

le réseau routier relèvent des services du ministère des Travaux publics. Ces missions peuvent être confiées aux concessionnaires dans les conditions et modalités déterminées dans la convention de concession et le cahier des charges y afférent.

Il est précisé aussi que le contrôle sur route du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules s'opère au niveau des stations fixes de pesage implantées, au niveau des axes routiers et autoroutiers à fort trafic de transport de marchandises et aux environs des sources émettant en sortie un trafic routier de marchandises, notamment, près des plates-formes et établissements.

Ces stations de pesage sont implantées, également, au niveau des gares de péage de l'autoroute et à proximité

des postes frontaliers. Pour assurer le contrôle sur route des véhicules qui ne sont pas interceptés au niveau des stations de pesage fixe, l'opération de pesage est exercée à l'aide de pese-essieu de type mobile.

Ce type de contrôle intervient par sondage des véhicules en suspicion de surcharge prélevés dans la circulation. Dans le cas où le véhicule contrôlé est en défaut de conformité par rapport aux limites fixées, le conducteur est tenu de transborder l'excédent sur un autre véhicule et/ou réaménager le chargement du véhicule afin de ramener sa charge et son gabarit dans les limites autorisées. Le véhicule, en défaut de conformité, reste immobilisé au niveau de la station de pesage sous la responsabilité du conducteur jusqu'à l'arrivée du véhicule de remplacement sur lequel est transbordé la marchandise. En cas d'infraction constatée lors du contrôle, un avis de contravention est dressé et remis à l'auteur de la contravention par les agents de la gendarmerie nationale ou de la sûreté nationale, selon la compétence territoriale, stipulé en outre ce décret.

IMMOBILIER-RÈGLEMENTATION

Un guichet unique pour délivrer les livrets fonciers en 30 jours

Le directeur central de la Conservation foncière et du Cadastre, Farid Arzani, a annoncé, lundi, la création d'un guichet unique pour la délivrance des livrets fonciers dans un délai ne dépassant pas les 30 jours, et ce dans le cadre des efforts visant à faciliter les démarches administratives en faveur des citoyens.

Invité d'une émission de la chaîne I de la radio nationale, M. Arzani a précisé qu'à la date du 7 février en cours, le directeur général des Domaines avait donné une instruction aux directeurs de wilayas pour la création d'un guichet unique au niveau de chaque conservation foncière avec la mobilisation d'un agent au moins des services du cadastre.

Ce guichet disposera d'un registre répertoriant toutes les demandes de livrets fonciers, avec l'obligation de remettre un accusé de réception au requérant, à poursuivi le même responsable. La création de ce guichet unique intervient en application des instructions du Premier ministre, Abdelaziz Djerad relative à la mise en place d'un dispositif pour la prise en charge des préoccupations des citoyens et l'allègement des procédures inhérentes à la délivrance du livret foncier, et de celle donnée par le ministre des Finances le 21 janvier dernier, a-t-il ajouté. Le ministre des Finances avait insisté dans son instruction sur "l'importance d'améliorer les conditions d'accueil et d'orientation des citoyens au niveau des services fonciers et du cadastre, et de prendre en charge les demandes de livret foncier au niveau d'un guichet unique dans les 234 conservations foncières". Ladite instruction a porté également sur l'impératif de "veiller à l'application des procédures prévues dans la loi, et d'œuvrer pour l'amélioration de la coordination entre les services de la Conservation foncière et du cadastre, et ceux des domaines de l'Etat", selon le même responsable. "Seuls sont exigés les documents mentionnés dans la loi pour la constitution de ce dossier, devant être examiné dans un délai de 30 jours", a ajouté M. Arzani. Ainsi la Conservation foncière est tenue de délivrer, via son guichet unique, les livrets fonciers dans un délai de 30 jours aux citoyens remplissant les conditions réglementaires pour l'obtention de ce document. Par ailleurs, M. Arzani a expliqué les lenteurs enregistrées par le passé dans la délivrance du livret foncier par l'absence de coordination entre les différents services des conservations foncières et ceux du cadastre, et le manque d'orientation et d'information des citoyens des documents à fournir pour l'obtention de ce document.

SOUK AHRAS Le Centre d'information territorial de l'ANP commémore le 63^{ème} anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef

Le Centre d'information territorial de l'Armée nationale populaire (ANP) de Souk Ahras a organisé diverses activités culturelles et une exposition pour commémorer le 63^{ème} anniversaire du bombardement du village de Sakiet Sidi Youcef par l'aviation coloniale française, le 8 février 1958, au cours duquel de nombreux civils algériens et tunisiens ont été tués.

Une conférence présentée par le professeur d'histoire, Djamel Ouarti, à l'université Mohamed Cherif Messaâdia de Souk Ahras, relative à cette importante étape de l'histoire, à l'origine de l'épopée d'une lutte commune et solidaire entre les peuples frères algérien et tunisien a notamment marqué cette journée de commémoration.

De son côté, le moudjahid Salah Mahfoudia, est revenu sur ces événements sanglants au cours desquels 79 personnes ont été tuées, dont 20 enfants et 11 femmes, tandis que 130 autres civils ont été blessés, et ce, à travers un témoignage vivant délivré en présence d'une assistance nombreuse.

Un film documentaire consacré à ces tragiques événements et à cette importante étape de l'histoire de la lutte des peuples algérien et tunisien pour recouvrer leur sou-



veraineté a également été projeté à cette occasion. A noter que cette manifestation à laquelle ont assisté les autorités civiles et militaires, la famille révolutionnaire de la wilaya de Souk Ahras, des cadres et membres des unités du secteur militaire de Souk Ahras, s'inscrit dans le cadre de l'application du plan de communication de l'ANP

de l'année 2020-2021, approuvé par le commandement de l'armée nationale populaire. Une exposition historique comportant des photographies, des vêtements et des armes, témoins des étapes les plus marquantes de la lutte armée contre le colonialisme français, a été organisée en marge de cette manifestation commémorative.

SIDI BEL ABBES Une délégation de la RASD en visite à l'université

Une délégation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a effectué lundi une visite à l'université "Djillali Liabès" de Sidi Bel Abbes, à l'effet de faire connaître la situation vécue par le peuple sahraoui, sa lutte et les développements de la situation régionale, a indiqué le membre du Secrétariat général du Front Polisario, Moulay Ahmed Brahim.

Cette visite officielle d'une délégation de la RASD aux universités algériennes vise à sensibiliser la communauté universitaire et les organisations étudiantes à la lutte du peuple sahraoui, après le retour, le 13 novembre dernier, à la lutte armée en riposte à la violation flagrante du cessez-le-feu par le régime marocain, a précisé M. Moulay Ahmed Brahim.

Pour le militant sahraoui, il est également question de présenter un exposé sur les derniers développements de la cause du peuple sahraoui et les combats qu'il mène à tous les niveaux. Regroupant des membres de l'Union des étudiants sahraouis,

cette visite concernera plusieurs universités algériennes, où des conférences et des rencontres de sensibilisation sur la question sahraouie sont prévues. Pour rappel, l'agression marocaine contre les manifestants sahraouis sans défense qui sont sortis pour revendiquer la fermeture de la brèche illégale, ouverte par l'occupant marocain dans la zone tampon d'El Guerguerat, au sud-ouest du Sahara occidental, a marqué un tournant décisif dans le processus de la cause sahraouie. En violant l'accord de cessez-le-feu signé en 1991 avec le Front Polisario, unique représentant légitime du peuple sahraoui, le Maroc a amené ce dernier à annoncer le retour à la lutte armée comme ultime ressort, en l'absence des perspectives de négociations politiques sérieuses pour poursuivre le règlement du conflit.

Etant la dernière colonie en Afrique, occupée par le Maroc depuis 1975, le Sahara occidental est considéré par l'Assemblée générale (AG) de l'ONU comme une question de décolonisation.

BECHAR La réhabilitation de la ferme aquacole de Boukais en bute à des retards "inacceptables" (wali)

Le projet de réhabilitation de la ferme aquacole de Boukais, commune située à 50 km au nord-ouest de Bechar, est en bute à des retards "inacceptables", a indiqué lundi le wali de Bechar lors d'une visite de travail à ce site.

"Les retards enregistrés dans les travaux de réhabilitation de cette ferme, qui ont été entamés en juin 2020, sont déplorables et il sera procédé à une enquête administrative pour connaître les causes de ces retards", a affirmé M. Mohamed Belkateb à ce sujet.

Une telle situation est "inacceptable" dans ce genre de projet économique, qui vise le développement et la promotion de l'aquaculture et la pisciculture dans la wilaya, a-t-il souligné. Actuellement, le secteur de la pêche et de l'aquaculture a investi dans une première phase des travaux de réhabilitation de cette ferme aquacole pour un montant de 12 millions DA, dans le cadre d'un partenariat algéro-égyptien tendant au développement de ses capacités de production pour les faire passer de 50 à 200 tonnes/an de différentes espèces de poissons d'eau douce, notamment le Tilapia et le Mulet, se lon les responsables locaux du secteur.

"Ce partenariat algéro-égyptien permet, en plus du transfert de technologies en la matière, le développement des différents processus d'élevage de variétés de poissons d'eau douce", a déclaré à l'APS Djamel Boulekhesaim, directeur régional du secteur.

La ferme aquacole de trois (3) hectares, qui a été inaugurée en mars 2015, est dotée de cinq (5) bassins de 180 m² et deux (2) autres bassins en plein air de 1.200 m², et est considérée comme l'épicentre du programme de développement des activités aquacoles et de la pisciculture dans la wilaya de Bechar, a-t-on souligné.

La réhabilitation de cette ferme aquacole et sa modernisation est la concrétisation d'une convention d'un partenariat entre l'Algérie et l'Egypte, qui a été signée à Oran, en marge de l'ouverture du 8ème Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA), en novembre 2019, a rappelé M. Belkessaim.

APS

BLIDA Soulagement des citoyens suite à la décision de reprise des activités sportives

La décision de reprise des activités sportives et des jeunes, prise la semaine écoulée par le wali de Blida, Kamel Nouisser, dans le cadre de la gestion de la pandémie de la Covid-19, a été favorablement accueillie par les citoyens, notamment les jeunes et les sportifs et autres propriétaires de salles de sport privées.

En effet, de nombreuses femmes rencontrées, par l'APS, au niveau d'une salle de sport pour femmes à Larbaâtache, où elles s'informaient sur les horaires de travail de cette structure, ont exprimé leur "satisfaction" à l'égard de cette décision, ceci d'autant plus, ont-elles ajouté, que la "fermeture de ces espaces, depuis près d'une année, a provoqué des stress et des angoisses, à l'origine d'une prise de poids" chez elles, ont-elle déploré. L'une d'elles, qui a dit avoir été contaminée par le nouveau coronavirus en mars dernier, a indiqué à l'APS, qu'elle a choisi sa salle de sport "en fonction du respect de ses gérants, pour le protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19". Une autre dame présente sur place, a déploré le fait que le confinement sanitaire l'ait fait prendre beaucoup de poids, qu'elle va tenter de perdre en "repreneant l'exercice physique", a-t-elle dit. A noter la prolifération sur les réseaux sociaux actuellement des annonces d'ouverture de salles de sport privées, au moment où d'autres font la promotion de différentes activités sportives au niveau des établissements de jeunes relevant de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), aux fins d'attirer le maximum de clients.

Parmi ces annonces, une est relative à l'ouverture d'une salle de jeux d'échecs pour amateurs, dont le promoteur a été contacté par l'APS. Ce dernier a déclaré qu'il procède actuellement aux préparatifs pour l'ouverture des inscriptions au profit des amateurs des jeux d'échecs. Signalant avoir reçu un grand nombre de réponses à son annonce, à tel point qu'il pense offrir ses services au niveau de trois maisons de jeunes de la banlieue de Blida.

A son tour, une propriétaire d'une salle de sport féminin du centre ville de Blida a affirmé à l'APS, avoir accusé d'"énormes pertes financières" suite à la décision de fermeture de sa salle, tant au "volet équipement sportif, acquis grâce à un prêt bancaire ou concernant la lo-



cation annuelle du local". "Nous veillons actuellement à la bonne préparation de cette reprise, à travers la désinfection des équipements sportifs et le nettoyage régulier des vestiaires, outre la répartition des clients dans des groupes de 10 personnes, en vue d'éviter tout risque de contamination durant les exercices sportifs", a-t-elle fait savoir.

Plus de 40 établissements publics de sport et de jeunesse concernés

Cette décision de reprise progressive des activités des établissements sportifs et de jeunes englobe plus de 40 structures relevant de la DJS à Blida, a-t-on appris, lundi, auprès du responsable du secteur.

Dans le cadre de la reprise progressive des activités sportives, et après adoption du protocole sanitaire par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la Covid-19, il a été décidé, selon M. Said Haguas, l'ouverture de 20 établissements sportifs, et 21 établissements de jeunes sur un total de 53 disponibles à travers la wilaya de Blida", a-t-il indiqué.

Il a assuré que "l'adoption de l'ouverture de ces structures s'est basée sur des critères bien précis, dont leur dotation avec l'aération nécessaire et leur capacité d'accueil, outre d'autres critères relatifs au personnel, les cadres et les associations".

Les activités sportives au niveau des établissements autorisés sont limitées à celles pratiquées en plein air, dont le cyclisme, l'athlétisme, le volleyball, le handball et le basketball, tout en excluant les enfants de moins de 18 ans de ces activités. Le même responsable a, également, signalé l'autorisation accordée, depuis deux mois, aux athlètes et aux équipes concernées par les compétitions internationales, de s'entraîner, à l'instar du club Sari Madinet Blida et Widad olympique Boufarik, au même titre que les athlètes pratiquant l'athlétisme, la natation, la gymnastique et la boxe, et les athlètes handisports, tout en les soumettant à un protocole sanitaire rigoureux ayant permis "l'enregistrement de zéro atteintes par la Covid-19 dans leurs rangs" s'est-il félicité. Depuis l'annonce de cette décision de réouverture, de larges campagnes de désinfection sont actuellement menées au niveau des salles omnisports et des salles de sport de la wilaya, à l'exemple des salles omnisports "Mamou Ahmed Berianne" de Boufarik, "Mohamed Bouralou" de Bouguera, et la salle de sport d'Oued Krouche de Chiffa, et ce en coordination avec les associations du secteur. "Cette décision tant attendue par les citoyens va permettre d'ouvrir les bras à de nombreux jeunes et sportifs, et de faire émerger leurs talents et dons", a estimé M. Haguas.

BANQUES

Le taux des réserves obligatoires réduit à 2% à compter du 15 février (BA)

Le Comité des opérations de politique monétaire (COPM) de la Banque d'Algérie (BA) a décidé de réduire le taux des réserves obligatoires, le portant de 3 à 2%, à compter du 15 février en cours, en vue de renforcer les capacités de financement des banques dans le cadre de la politique nationale de relance et de diversification économique, a indiqué lundi la Banque dans un communiqué.

La décision a été prise lors d'une réunion ordinaire, tenue jeudi 4 février sous la présidence de M. Rosthom Fadli, gouverneur de la Banque d'Algérie, et qui a été consacrée à la revue des principales évolutions de la situation économique, monétaire et financière nationale et internationale, ainsi que de ses perspectives à court et moyen terme notamment, celles ayant trait à l'évolution de l'inflation, de la liquidité bancaire, du crédit et de la croissance économique.

Ainsi, et à la lumière de ces évolutions et de leurs perspectives à moyen terme, le Comité des Opérations de Politique Monétaire a décidé de réduire le taux de réserve obligatoire de 3 à 2% et ce à compter du 15 février 2021, a précisé le communiqué.

Ce tte décision est de nature à "permettre de libérer, pour le système bancaire, des marges supplémentaires de liquidités à même de renforcer davantage les capacités de financement des banques, en droite ligne avec la politique nationale de relance et de diversification économique", a ajouté la même source.

Lors de cette réunion, le COPM a fait état d'un niveau "modéré" de l'inflation moyenne qui a atteint 2,4% à fin décembre 2020 contre 1,9% en 2019.

"Bien qu'il soit en légère hausse par rapport à celui enregistré en 2019, le taux de l'inflation reste en ligne avec les objectifs de la politique monétaire", a souligné la Banque centrale.

Hausse de 3% des crédits bancaires, amélioration des ressources bancaires fin 2020

La croissance des crédits est estimée, quant à elle, à 3% pour la fin 2020, en dépit du contexte de "fort choc interne" induit par les effets de la pandémie Covid-19, a indiqué le Comité, tout en évoquant une "évolution" des ressources des banques qui s'est "nettement améliorée" comparativement au 1er semestre 2020.

"Cette évolution positive, observée depuis septembre 2020, a été induite par la mise en œuvre des orientations de politique monétaire menée tout au long de l'année 2020", a-t-il également noté.

Dans ce contexte, le Comité des opérations de politique monétaire a relevé que le plan de relance économique national, nécessitera un accompagnement certain du secteur bancaire en termes de financement. Abordant l'évolution du marché pétrolier, le Comité a estimé que "malgré le redressement récent des prix, le marché reste hypothétique et fortement soumis à la reprise de la demande mondiale, en contexte de signaux conjoncturels positifs et d'annonces de plans de relance économique conséquent".

KITS PHOTOVOLTAÏQUES

Des perspectives de production nationale envisagées (ministère)

Des perspectives de production nationale des kits solaires photovoltaïques, impliquant les savoirs des entreprises publiques, privées, ainsi que les centres de recherche et de partenariats, sont envisagées, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables.

Cette réflexion a été examinée lundi lors d'une réunion, présidée par le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, en présence des entreprises du secteur industriel et de la recherche scientifique, à l'instar du CDER, UDES, CRTE, ELEC EL DJAZAIR, a précisé la même source. Cette réunion a

porté sur l'examen de "la faisabilité d'intégration des équipements constitutifs des kits photovoltaïques pouvant être généralisés dans le cadre de la prise en charge des zones d'ombre et de l'autoconsommation".

Après avoir fait un état des lieux des savoir-faire et des moyens de production sur la chaîne de valeur dans les dispositifs solaires photovoltaïques (panneaux solaires photovoltaïques, onduleurs, batteries), "des perspectives de production nationale impliquant les savoirs des entreprises publiques privées et les centres de recherche et de partenariats ont été envisagées", souligne la même source. A cet effet, le ministre, a insisté

sur "la nécessité de réaliser un kit solaire de qualité, à moindre coût et à un taux d'intégration important", indique le communiqué, ajoutant que "les questions de l'homologation, de l'accréditation des équipements et les garanties concernant leur durée de vie ont été également abordées".

Par la même occasion, M. Chitour a écouté les différentes préoccupations des intervenants sur "les problèmes divers auxquels ils se heurtent", soulignant "la disposition de son département ministériel à contribuer avec les autres départements ministériels à la levée des contraintes".

Dans cette perspective, le ministère a

précisé que chaque participant est chargé de faire le point sur son niveau de sa participation à la réalisation de ces kits solaires (panneaux, onduleurs, batteries), soulignant qu'un "rendez-vous est pris dans 25 jours".

Il a été aussi convenu, selon la même source, que des réflexions sur l'intégration des chauffe-eau solaires et la production de l'hydrogène vert seront menées parallèlement.

Enfin, le ministre a émis le souhait "qu'une réflexion se développe quant à la maîtrise de la production de l'hydrogène vert comme vecteur de stockage mais aussi comme carburant du futur".

APS

MINES

Treize projets miniers d'exploration de métaux précieux et rares entre Tamanrasset et Illizi (Ministre)

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a fait état lundi dans la wilaya de Tamanrasset de treize (13) projets miniers d'exploration de métaux précieux et rares entre les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi.

"Il existe actuellement 13 projets miniers d'exploration de métaux précieux et rares entre les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi, avec des indices avérés", a indiqué le ministre lors de l'inspection du gisement aurifère d'Amesmesa.

M. Arkab, qui est accompagné des ministres délégués chargés des Micro-entreprises et de l'Environnement saharien, Nassim Diafat et Hamza Al Sid Cheikh respectivement, a affirmé aussi qu'il "sera procédé à l'extraction et l'exploitation de ces métaux, en partenariat avec les Universités algériennes, et que les efforts de recherche de ces métaux se poursuivent pour les exploiter dans le domaine industriel".

Après avoir écouté une présentation sur le gisement aurifère d'Amesmesa (450 km Sud-ouest de Tamanrasset), dont il a inspecté les composantes, le ministre des Mines a assuré que ce site minier était pratiquement prêt à recevoir les quantités d'or brut extraites par les micro-entreprises ayant bénéficié d'autorisations d'exploration aurifère artisanale, au nombre de 92 micro-entreprises dans la wilaya de Tamanrasset.



Le cahier des charges définissant les conditions de développement industriel de ce gisement est en cours d'élaboration, à travers la recherche d'un partenaire assurant l'accompagnement technologique pour son exploitation à une profondeur atteignant les 400 mètres, a fait savoir M. Arkab, en signalant que le gisement renfermait un potentiel important de métal jaune.

En réponse à des préoccupations de travailleurs de ce gisement, notamment sur les techniques d'exploitation souterraine et sur la formation des travailleurs de différents

niveaux, le premier responsable du secteur a soutenu que le gisement sera développé avec l'expérience acquise par les travailleurs algériens, ajoutant que la formation figurait parmi les priorités du secteur.

Les procédés de travaux seront développés, tout comme seront mobilisés les moyens nécessaires et rénovées les installations, avec une révision des méthodes de travail, et ce en associant les travailleurs dans toutes ces étapes, a-t-il souligné.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a indiqué, de

son côté, que "la création de micro-entreprises de jeunes est garantie et qu'un accompagnement total leur sera assuré".

Pour sa part, le ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement, chargé de l'environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, a estimé que "l'exploitation minière artisanale de l'or par les jeunes bénéficiera d'un large accompagnement des services de l'Environnement, et qu'il ne sera toléré aucune atteinte à l'Environnement".

"La démarche s'adosse à une vision complémentaire respectueuse de l'environnement, de sorte à la fois à appuyer les micro-entreprises et à préserver l'environnement saharien", a-t-il ajouté.

La délégation ministérielle a clôturé sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset par l'identification de deux sites miniers pour l'exploitation artisanale de l'or par des micro-entreprises de jeunes dans la zone de Tîrek (80 km du gisement d'Amesmesa), où elle a assisté au lancement de l'activité d'exploitation artisanale de l'or par des micro-entreprises.

PROCÉDURES DOUANIÈRES

Démarches pour les simplifier au profit des opérateurs économiques (Douanes)

Le Directeur général des Douanes Nouredine Khaldi a fait part lundi soir à Tlemcen de démarches prises par sa Direction pour simplifier des procédures douanières au profit des opérateurs économiques.

Lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques tenue dans le cadre de sa visite dans la wilaya en compagnie du ministre des Finances Aymen Benabderahmane, M. Khaldi a souligné que l'accompagnement efficace des opérateurs économiques constitue un des principaux axes de la nouvelle tendance de l'administration douanière.

Cette dernière oeuvre à faciliter et à simplifier les procédures douanières suivant des normes modernes qui renforcent la compétitivité de l'entreprise productive notamment celle destinée à l'exportation dans le but de construire une économie diversifiée hors hydrocarbures, soutenir les exportations, lutter contre toute forme de bureaucratie administrative et réduire la durée et le coût du transit des marchandises à travers les frontières.

Ces facilités toucheront également l'investissement productif de jeunes à travers

diverses facilités et exonérations prévues par la loi, à l'instar de celles décidées au profit des micro-entreprises et des incubateurs, a-t-il déclaré. Le responsable a souligné que "développer et moderniser le corps des douanes algériennes est l'objectif primordial que nous recherchons conformément aux directives des hautes autorités du pays".

Il a expliqué que cet objectif ne peut être atteint qu'en dirigeant les efforts visant à adopter les technologies modernes dans le nouveau système informatique, à mettre au point des méthodes de dédouanement numérique, à utiliser la technologie pour mettre en œuvre des méthodes de contrôle efficaces et adaptées et à faciliter les opérations de dédouanement et leur accélération, renforcement et soutenant les opérateurs économiques et la coopération mutuelle et permanente et en mobilisant des mécanismes de travail modernes.

M. Khaldi a affirmé que la protection de l'économie nationale est une priorité des services des douanes algériennes assumant leurs missions avec responsabilité, professionnalisme et engagement en

adoptant le contrôle douanier moderne pour faire face aux différents moyens de fraude et d'escroquerie et à tout ce qui porte préjudice à l'économie nationale dont la contrebande et la criminalité transfrontalière.

Le Directeur général des douanes a exprimé, au passage, sa disposition à écouter les préoccupations des opérateurs économiques pour créer un environnement participatif basé sur la modernisation des douanes pour s'adapter aux évolutions économiques prévalant dans le monde.

Nouredine Khaldi a présidé, en marge de cette rencontre, une cérémonie de remise des grades à un nombre d'agents de la Direction régionale des douanes de Tlemcen où des retraités de ce corps ont été honorés.

Le Dg des douanes poursuivra sa visite dans la wilaya de Tlemcen, mardi, par l'inauguration du nouveau siège de l'Inspection des divisions des douanes de Maghnia, l'Inspection de l'ancien et du nouveau siège de l'Inspection divisionnaire des douanes à Ghazaouet et une virée au port de Ghazaouet.

ENERGIE

M. Attar préside une réunion extraordinaire du conseil ministériel de l'APPO

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, présidera demain mardi une réunion extraordinaire du Conseil ministériel de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO), qui se tient par visioconférence, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi et de la mise en oeuvre de la résolution du conseil des ministres de l'APPO tenu en juin 2020 sur la conduite d'une étude sur l'avenir de l'industrie du pétrole et du gaz à la lumière des effets du covid-19, précise le ministère.

Créée en 1987, l'APPA regroupe 18 pays africains producteurs de pétrole, à savoir l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, le RD Congo, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Gabon, le Ghana, la Guinée



Equatoriale, la Libye, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Soudan et Tchad.

Cette organisation intergouvernementale, basée à Brazzaville, vise à promouvoir les initiatives communes en matière de politique et de stratégie de gestion dans tous les domaines de l'industrie pétrolière en vue permettre aux pays membres de tirer profit des activités d'exploitation de pétrole.

L'Algérie assure la présidence de l'Organisation pour l'exercice en cours.

PÉTROLE

Le panier de l'Opep progresse à 59,58 dollars

Le panier de l'Opep, constitué de dix références de 13 pétroles bruts dont le Sahara Blend algérien, a atteint son plus haut niveau depuis le début de la crise du marché pétrolier, provoquée par la pandémie Covid-19.

Selon les données publiées mardi par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, le panier de référence de l'Opep (ORB), s'est élevé lundi à 59,58 dollars le baril, contre 58,92 en fin de la semaine écoulée.

Il s'agit de son plus haut niveau depuis fin janvier 2020 sachant qu'il avait chuté à 12,22 dollars en avril dernier. En mars 2020, l'ORB avait baissé de 21,61 dollars, ou 38,9% pour s'établir à 33,92 dollars le baril.

Pour le mois courant, le brut de l'Opep maintient sa tendance haussière boostée notamment par les efforts de l'organisa-

tion et ses alliés pour rééquilibrer le marché pétrolier.

Cette hausse intervient un lendemain de l'affirmation de l'engagement des producteurs de l'Opep+ à poursuivre leur efforts, à travers notamment une baisse de production pétrolière de 7,2 millions de barils par jour depuis janvier dernier.

Ils avaient affiché lors de la 26ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), tenu mercredi dernier, leur optimisme quant à une reprise de l'économie mondiale, et par ricochet celle de la demande de pétrole brut.

"Le JMMC a observé que si les perspectives économiques et la demande de pétrole resterait incertaines dans les mois à venir, le déploiement progressif de vaccins dans le monde est un facteur positif pour le reste de l'année, stimulant

l'économie mondiale et la demande de pétrole", lit-on dans le communiqué final de la réunion.

A noter que depuis les décisions prises en avril 2020, les signataires de la Déclaration de coopération ont ajusté la production de pétrole à la baisse de 2,1 milliards de barils au total.

En matière de conformité au niveau de baisse de production, plusieurs pays ont exprimé en fin de la semaine écoulée leur engagement total à compenser les volumes surproduits, à l'instar de Kazakhstan et l'Irak.

A cela s'ajoute les premières campagnes de vaccination contre la Covid-19, ce qui laisse la voie à une possible reprise de la demande et une levée graduelle des mesures de restrictions notamment celles de déplacement.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Chine: la reprise du marché automobile s'accélère fortement en janvier

Les ventes de voitures particulières en Chine ont enregistré en janvier une hausse de 29,5% sur un an, après un plongeon début 2020 pour cause d'épidémie, a annoncé mardi une fédération professionnelle chinoise.

L'apparition en Chine du coronavirus et les premières mesures drastiques de confinement en janvier de l'an dernier avaient pénalisé les ventes automobiles (-18% sur un an).

Elles s'étaient ensuite effondrées en février (-79%) avant de repartir progressivement à la hausse au printemps, à la faveur d'une amélioration des conditions sanitaires.

Le mois dernier, un total de 2,5 millions de voitures ont été vendues, a indiqué dans un communiqué l'Association chinoise des constructeurs automobiles (CAAM).

Bien qu'en forte hausse sur un an, ce chiffre est toutefois en repli sur un mois (-11,6%).

En janvier, les véhicules utilisés ont tiré leur épingle du jeu. Avec 179.000 unités écoulées, leurs ventes ont plus que doublé sur un an. La Chine vise en 2035 un parc automobile majoritairement composé de véhicules dits non polluants.

Pour doper un secteur qui représentait à peine 5% des ventes en Chine en 2019, Pékin multiplie les points de recharge et de recyclage des batteries.

La Chine est le plus grand marché automobile du monde. Les ventes de voitures y sont toutefois en repli depuis 2018, sur fond de ralentissement économique généralisé et de tensions commerciales avec les Etats-Unis. En 2020, le marché chinois a accusé un repli de 1,9% sur un an.

FRANCE

L'activité en janvier 5% en dessous de son niveau d'avant-crise (Banque de France)

L'activité en France s'est stabilisée en janvier à 5% en dessous de son niveau d'avant-crise, "malgré la poursuite et le renforcement du couvre-feu", selon une note de conjoncture publiée mardi par la Banque de France.

Le gouverneur de la banque centrale française, François Villeroy de Galhau, a par ailleurs confirmé une prévision de croissance de 5% pour 2021, la qualifiant de "robuste et plutôt prudente", dans un entretien aux journaux du groupe Ebra.

De son côté, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) avait jugé la semaine dernière que l'objectif du gouvernement d'une croissance de 6% du produit intérieur brut français en 2021 restait atteignable.

La Banque de France a révisé mardi en hausse le niveau d'activité pour novembre et décembre, respectivement à 7% (contre 11% estimés le 13 janvier) et 5% (contre 7%), suite à la publication des comptes nationaux trimestriels de l'Insee, meilleurs que prévu pour le quatrième trimestre.

"Cette résilience est à la fois une bonne surprise sur la fin 2020, et une réassurance pour 2021", selon M. Villeroy de Galhau. L'activité en février serait comparable à celle de janvier, toujours à 5% en dessous du niveau d'avant-crise, estime encore la note de conjoncture. Si cette tendance devait se maintenir également en mars, cela signifierait une croissance nulle au premier trimestre. "Mais nous l'avons constaté l'été dernier puis en décembre : dès que des restrictions ont été levées, le retour des consommateurs et de leur confiance a été spectaculaire", assure le gouverneur de la Banque de France. Dans l'industrie, l'utilisation des capacités de production est de 74% en janvier, contre 79% avant la crise, selon l'enquête réalisée par l'institution du 27 janvier au 3 février auprès de 8.500 entreprises. Dans les services, elle fait sans surprise apparaître une "forte hétérogénéité entre secteurs" avec un faible niveau d'activité dans l'hôtellerie et la restauration, frappées de plein fouet par les restrictions sanitaires mises en place pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. A l'inverse, "les services aux entreprises sont bien orientés, notamment la publicité et le conseil de gestion, de même que la location de matériels et d'automobiles". Et dans le bâtiment, "l'activité est stable dans l'ensemble en janvier et reste proche de son niveau d'avant-crise", toujours selon la banque centrale.

APB

CACAO

Les négociants ivoiriens exigent la fin du monopole des multinationales

Les négociants de cacao de Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, ont dénoncé mardi à Abidjan le monopole des multinationales du chocolat et exigé une plus grande part des contrats de commercialisation du cacao.

"Il faut absolument que les six multinationales qui achètent en Côte d'Ivoire à travers leurs filiales aient l'obligation d'allouer systématiquement 20% à 30% de chacun de leurs contrats aux transformateurs et exportateurs ivoiriens" a déclaré Fabien Guei, porte-parole du Groupement des négociants ivoiriens (GNI).

"Il ne s'agit pas de les écar-

ter du marché ivoirien, mais de permettre aux opérateurs ivoiriens de participer durablement à la commercialisation externe du cacao de leur pays et cela de manière plus juste et équilibrée", a poursuivi M. Guei.

Pour le GNI, il faut "mettre fin au monopole" du groupe helvétique Barry Callebaut, numéro un mondial du chocolat industriel, de Olam (Singapour), Cargill (Etats Unis), Ecom (Suisse) et des groupes français Sucden et Touton. Ces six multinationales dominent le marché ivoirien des exportations en achetant la quasi-totalité de la

production nationale de cacao dont plus de 80% est acheminée vers l'Europe.

"Ces multinationales privilégient l'approvisionnement et l'exportation de fèves à travers leurs filiales installées en Côte d'Ivoire", poursuit le porte-parole du GNI en déplorant "un verrou exercé sur la transformation locale".

Le GNI regroupe des sociétés nationales d'exportations de café et de cacao dont 12 exportateurs de fèves et 3 transformateurs, représentant environ 300.000 tonnes. "85% de la récolte ont été vendues" au cours de la campagne de commercialisation qui a

débuté en octobre 2020, selon le GNI.

La Côte d'Ivoire produit 40% du cacao mondial.

L'or brun représente 10% du PIB ivoirien et, avec 40% des recettes d'exportation, constitue le premier pourvoyeur de devises du pays, selon la Banque mondiale.

Le pays compte près d'un million de producteurs qui fournissent un revenu à cinq millions de personnes, soit environ un cinquième de la population.

Il produit environ 2 millions de tonnes par an, mais n'en transforme que moins de 500.000.

ENERGIE

Total annonce une perte de 7,2 milliards de dollars en 2020

Le groupe pétrolier et gazier Total a annoncé mardi une perte nette de 7,2 milliards de dollars en 2020, contre un bénéfice de 11,2 milliards en 2019, en raison de la crise de la pandémie Covid-19 qui a pesé sur les cours pétroliers et de dépréciations déjà annoncées.

Le groupe, qui veut prendre le nom de TotalEnergies pour mieux refléter la transition énergétique, a vu son bénéfice net ajusté - qui exclut des éléments exceptionnels et sert de référence - chuter de 66% à 4,06 milliards de dollars.

L'année 2020 a connu deux crises

majeures: celle de la pandémie de la Covid-19 qui a fortement affecté la demande mondiale, et celle du pétrole qui a conduit les prix du Brent à un niveau inférieur à 20 dollars par baril au cours du deuxième trimestre", a rappelé le PDG Patrick Pouyanné, cité dans le communiqué. Comme tous ses concurrents, le groupe Total a ainsi souffert de ces circonstances. Il a aussi vu sa production d'hydrocarbures reculer de 5% l'an dernier. Les résultats nets sont également plombés par les dépréciations d'actifs de 8,1 milliards de dollars - dont 7 milliards

portant sur les sables bitumineux x au Canada - annoncées en juillet en raison de la faiblesse des cours et de nouveaux objectifs climatiques.

"Le groupe affirme sa volonté de se transformer en une compagnie multi-énergies pour répondre au double défi de la transition énergétique: plus d'énergie, moins d'émissions", a souligné Patrick Pouyanné.

C'est pour cette raison que le nouveau nom de TotalEnergies sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires en mai, a-t-il expliqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 28 morts et 1324 blessés en une semaine

Vingt huit (28) personnes ont trouvé la mort et 1324 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus dans plusieurs régions du pays au cours de la période allant du 31 janvier au 6 février, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ain Témouchent avec trois (3) morts et 18 blessés suite à 14 accidents.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour éteindre 894 incendies urbains, industriels et autres.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 325 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 310 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Pour ces deux opérations, 1391 agents de la Protection civile, 253 ambulances et 143 engins d'incendies ont été mobilisés.

CRIMINALITÉ Arrestation d'un individu pour usurpation d'identité d'un capitaine à l'ANP

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté un individu pour usurpation de l'identité d'un capitaine de l'Armée nationale populaire (ANP), possession illégale d'un uniforme militaire et port d'arme blanche prohibée, a indiqué lundi un communiqué de Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Cette affaire fait suite à la réception par la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Chéraga de deux instructions du parquet faisant état de vol d'un véhicule, de vol par effraction et de vol d'un montant d'argent au niveau d'un distributeur automatique de billet, a précisé la même source.

Les services de la police judiciaire ont diligenté une enquête concernant le vol d'un véhicule de marque "Audi" à Dely Brahim, d'un téléphone portable, des cartes et des chèques bancaires et une deuxième clé de la voiture Audi", a précisé le communiqué.

Les investigations menées par la brigade de la police judiciaire ont donné lieu à l'identification du suspect après la localisation du téléphone volé, a ajouté la source, faisant savoir que le mis en cause se faisait passer pour un capitaine à l'Armée.

Les éléments de la police judiciaire ont saisi lors de cette opération, un uniforme militaire et une arme blanche prohibée.

Le suspect a été présenté devant la juridiction territoriale compétente.

ALGER 3 individus arrêtés pour escroquerie sur les réseaux sociaux

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté 3 individus dont un mineur pour escroquerie sur les réseaux sociaux, indique lundi un communiqué des mêmes services. Dans le cadre des efforts consentis dans la lutte contre toute forme de crime, notamment les crimes commis sur les réseaux sociaux, "les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant du service de wilaya de la police judiciaire, ont mis un terme à l'activité d'une bande criminelle spécialisée dans le vol qualifié en réunion avec usage de véhicule pour faciliter la fuite", précise la même source.

Selon la même source, "trois (3) individus dont un mineur ont pris pour cible une victime originaire de la ville de Blida qui a mis en vente sur Facebook deux montres de luxe de marque Rolex dont le montant s'élève à 600 millions de centimes".

Après qu'un des acolytes a pris contact avec la victime pour acheter les deux montres en se faisant passer pour un joueur de football, le mis en cause ont attiré leur victime vers la forêt de Dely Brahim où, sous la menace, lui ont volé les deux montres.

Après investigation et identification des éléments de ce réseau, la BRI a immédiatement procédé à l'arrestation des mis en cause.

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE Plus de 1.000 séances de conciliation pour résoudre les litiges sociaux en 2020

Le Haut conseil islamique (HCI) a tenu, durant l'année 2020, plus de 1.000 séances de conciliation dans le cadre de ses efforts pour la résolution des litiges sociaux, y compris ceux soumis à la Justice, a révélé, mardi, Baghdad Mohamed, directeur de la documentation et de l'information au niveau du HCI.

Dans le cadre des efforts du HCI pour la résolution des différents litiges sociaux, 1.011 séances de conciliation ont été tenues et des fatwas (avis religieux) ont été émises sur de nombreux litiges opposant des individus et des familles, a précisé M. Baghdad à l'APS.

Le HCI a toujours œuvré, dans le cadre de ses missions, à prendre en charge les préoccupations des citoyens et à proposer des services religieux pour répondre à leurs questions et interrogations.

Les membres du HCI prodigent des conseils et organisent des séances de conciliation pour les litiges opposant des individus, conformément aux dispositions des lois relatives à la conciliation et la médiation.

Ils ont également tenu des séances de conciliation de différents litiges entre les individus mais aussi entre les familles dont des litiges d'or-



dre foncier, social et commercial ainsi que des fatwas.

Ces efforts ont permis de résoudre à l'amiable la majorité des litiges, a-t-il dit, précisant que les services religieux fournis dans le cadre des séances de conciliation et des consultations ont concerné 43 wilayas à travers le pays.

Il a été fait appel, dans le traitement de ces affaires, à

des huissiers de justice, des notaires agréés et des Conseils scientifiques relevant du ministère des Affaires religieuses et des wakfs, représentés par les directions de wilaya dudit ministère, ajoute M. Baghdad.

L'intervenant a réaffirmé que toutes les affaires réglées par "voie de conciliation" ont traîné pendant des années au

niveau de la justice, notamment celles relatives à l'héritage qui constitue l'une des principales "sources de litige" à l'origine des divisions familiales.

Et d'ajouter: "le règlement des affaires par voie de conciliation est le fruit de la conjugaison des efforts des membres du Conseil qui vouent une grande importance au principe de "concertation" pour faire aboutir les démarches visant à consacrer les valeurs de conciliation.

"La jurisprudence et la promotion de l'avis religieux" relève des missions du HCI, a-t-il ajouté, précisant que ladite instance œuvre à développer toute action à même d'encourager ou de promouvoir l'effort de réflexion et de jurisprudence, outre la prise en charge des questions liées à la religion pour corriger les fausses idées reçues et diffuser la culture de tolérance.

RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ La priorité aux zones d'ombre, investissements agricoles et zones d'activités (ministre)

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a affirmé lundi à Bordj Bou Arreridj "la nécessité d'accorder un caractère prioritaire au raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz des zones d'ombre, des investissements agricoles et des zones d'activités".

"Une zone d'ombre est une zone enclavée privée de toutes les commodités de base de la vie qui nécessite sa prise en charge et son raccordement en urgence aux réseaux de gaz et d'électricité en fonction des autres priorités de la wilaya", a précisé le ministre lors d'une visite dans cette wilaya.

Dans le même contexte, M. Attar a insisté sur la nécessité de relier au réseau d'électricité des terres agricoles dont l'ex-

ploitation "contribue d'une manière efficace à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois". La priorité d'accès aux réseaux d'électricité et de gaz doit aussi, a-t-il dit, être accordée aux investisseurs sérieux qui "produisent des richesses, génèrent des emplois et participent au développement économique local". Le ministre s'est rendu aussi sur le site de la zone d'activités "Mechata Fatma" de la commune El Hamadia où activent 14 investisseurs qui viennent d'être raccordés en urgence au réseau d'électricité en attendant l'installation d'un transformateur électrique appelé à favoriser l'implantation d'autres opérateurs.

Sur place, M. Attar a notamment affirmé que "l'énergie doit être dirigée

aux secteurs producteurs de richesse", soulignant que 78 % de l'énergie est utilisée actuellement par les ménages et les commerces. Le ministre qui était accompagné des autorités locales a présidé le raccordement de 40 foyers au réseau d'électricité et 26 au réseau de gaz dans la zone d'ombre Guezaza dans la commune de Sidi M'barek.

Il a également présidé la mise en service du réseau de distribution de gaz pour 45 foyers de la zone d'ombre Ouled Boudinar dans la commune de Hasnoua et d'un transformateur électrique destiné au renforcement de l'alimentation en électricité de la commune El Anasser ayant mobilisé une enveloppe financière de plus de 642 millions DA.

RENSEIGNEMENT FINANCIER Plus de 1.900 déclarations de soupçon enregistrées en 2020 (ministère)

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) a reçu plus de 1.900 déclarations de soupçon en 2020, transmises particulièrement des banques et des établissements financiers, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, a indiqué le ministère des Finances dans son rapport d'activités de l'année écoulée.

Le bilan de cet organe relevant du ministère des Finances fait ressortir que 1.924 déclarations de soupçons avaient été enregistrées au niveau de la CTRF durant l'année 2020, selon la même source. Durant la période allant de 2018 à novembre 2020, la cellule a reçu un total de 6.354 déclarations de la part des banques et établissements financiers dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent. Elle a également été destinataire, entre 2018 et novembre 2020, de 398 rapports confidentiels de l'administration des douanes, des impôts, de l'Inspection générale des finances (IGF) et de la Banque d'Algérie dont 54 au titre de l'année 2020, ajoute la même source. Au titre de l'année 2020, l'exploitation des informations

suscitées a permis à la CTRF de signaler tous les cas suspects aux autorités nationales concernées. De plus, la CTRF a transmis aux autorités judiciaires, 11 dossiers résultant des analyses spontanées réalisées sur les déclarations de soupçon, rapports confidentiel ou information spontanée en provenance des cellules étrangères homologues. Dans ce cadre, le document souligne que la CTRF avait "intensifié les actions de coopération avec ses homologues étrangers pour lutter contre le blanchiment d'argent, les transferts illicites et le financement du terrorisme". Pour rappel, les missions de la CTRF consistent à traiter le renseignement financier recueilli à travers les déclarations de soupçons émanant des institutions financières ainsi que des professions non financières (notaires, avocats, huissiers de justice, commissaires priseurs, experts comptables, commissaires aux comptes, commissionnaires en douanes, intermédiaires en opérations de bourse, agents immobiliers, concessionnaires automobiles notamment), concernant des transactions ou opérations douteuses.

CONSTANTINE Saisie de 2.400 comprimés psychotropes

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants et de psychotropes du service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, ont saisi 2.400 comprimés psychotropes, a-t-on appris, lundi, auprès des services de ce corps de sécurité.

L'opération qui a été effectuée suite à l'exploitation d'informations recueillies par les éléments de la brigade, s'est soldée par l'arrestation d'un "dangereux" trafiquant de psychotropes, repris de justice, âgé de 31 ans, a indiqué la cellule de l'information et de la communication de la sûreté de wilaya. Le présumé coupable a été appréhendé dans un des quartiers de la ville de Constantine et conduit au siège de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants et de psychotropes pour les besoins de l'enquête, a-t-on ajouté.

Ménes d'une autorisation délivrée par les autorités compétentes, les enquêteurs ont perquisitionné le domicile du suspect, où 160 paquets contenant chacune quinze (15) comprimés de substances hallucinogènes, a-t-on affirmé. Aussi, les enquêteurs ont saisi 546 000 DA, revenus de la commercialisation de ces substances, a-t-on encore noté. A signaler qu'après la finalisation des procédures d'usage, le mis en cause a été présenté devant le parquet local pour "possession, stockage, distribution et commercialisation de psychotropes et produits pharmaceutiques de manière illégale".

CLIMAT

La pollution liée aux énergies fossiles responsable de plus de 8 millions de morts prématurées en 2018 (étude)

La pollution provoquée par les énergies fossiles a été responsable de plus de 8 millions de morts prématurées en 2018, soit 20% des adultes décédés dans le monde, selon une étude publiée mardi dans la revue scientifique *Environmental Research*.

Et le cocktail toxique de particules fines générées par la combustion du pétrole, du gaz et surtout du charbon est responsable d'au moins un quart de la mortalité dans une demi-douzaine de pays, tous en Asie, selon les auteurs de l'étude. "On parle souvent du danger de la combustion des énergies fossiles dans le contexte des émissions de CO2 et du changement climatique. On néglige les impacts sanitaires potentiels", a indiqué l'un des co-auteurs, Joel Schwartz, de la Chan School of Public Health de l'Université de Harvard. Selon de précédentes recherches, la pollution de l'air raccourcit de plus de deux ans l'espérance de vie, en moyenne.

Et l'Asie est la plus touchée, avec une espérance de vie réduite de plus de 4 ans en Chine notamment, contre huit mois en Europe.

La nouvelle étude multiplie par deux de précédentes estimations du nombre de morts liées à la pollution générée par



les énergies fossiles. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la pollution de l'air (qui inclut la pollution liée à la cuisson ou au chauffage dans les foyers) tue 7 millions de personnes par an, dont 4,2 millions liées à la pollution extérieure.

Les dernières données de l'observatoire "Global Burden of Disease", qui répertorie les causes de mortalité à travers le

monde, sont similaires. Ces deux estimations se basent sur des données satellites et des relevés de surface pour déterminer les concentrations de particules fines PM2.5.

"Mais elles ne permettent pas de déterminer si ces particules viennent de la combustion d'énergies fossiles ou de la fumée des incendies de forêts, a noté la co-auteure Loretta Mickley, spécialiste

des interactions entre climat et chimie à Harvard.

"Avec les données satellite, on ne voit que certaines pièces du puzzle", a-t-elle indiqué.

Pour affiner le tableau, l'équipe de chercheurs a utilisé un modèle 3D de chimie atmosphérique qui divise la Terre en blocs de 60km par 50km, couplé à des données d'émissions de CO2 des différents secteurs (industrie, aviation...) et à des simulations de circulation de l'air de la Nasa.

Une fois connue la concentration de PM2.5, ils se sont penchés sur l'impact sur la santé.

De récentes études ayant montré une sous-estimation de cette menace, ils ont développé un nouveau modèle de risque.

Comparé à d'autres causes de morts prématurées, la pollution de l'air, qui provoque maladies cardiaques ou pulmonaires, tue 19 fois plus de personnes chaque année que le paludisme, 9 fois plus que le sida ou 3 fois plus que l'alcool.

Le cycle de La Niña a atteint son pic (Onu)

Le phénomène climatique La Niña de 2020-2021 a atteint son pic mais son impact sur les températures, les pluies et les tempêtes devrait se poursuivre, a estimé mardi l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'agence spécialisée de l'Onu.

Le phénomène La Niña correspond au refroidissement à grande échelle des eaux de surface dans le centre et l'est du Pacifique équatorial, associé à des variations de la circulation atmosphérique tropicale.

Il se produit de façon irrégulière tous les deux à sept ans. Ce phénomène, qui a de multiples impacts sur la météo à travers le monde, est l'inverse du phénomène El Niño, phénomène de réchauffement des eaux de surface près des côtes d'Amérique du Sud.

Selon les indicateurs atmosphériques et océaniques, les conditions de la Niña sont en place depuis août-septembre 2020.

"La Niña a atteint un pic en octobre-novembre en tant qu'événement de force modérée", a commenté l'OMM.

D'après l'OMM, il est très probable (65%) que la Niña perdure jusqu'à février-avril.

Les probabilités s'inversent ensuite rapidement, avec 70% de chance que le Pacifique tropical revienne à une situation neutre du cycle en avril-juin. "El Niño et La Niña sont des moteurs majeurs du système climatique de la Terre", a commenté le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas. "Mais tous les événements naturels climatiques se produisent aujourd'hui dans un

contexte de changement climatique induit par les humains, avec une hausse des températures mondiales, une exacerbation de la météo extrême, un impact sur les modèles d'intempéries saisonnières et une complication de la prévention et de la gestion des catastrophes", a-t-il poursuivi. Les effets temporaires de refroidissement mondial de La Niña n'ont pas été suffisants pour empêcher que 2020 soit l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées. Selon l'OMM, les températures devraient se situer au dessus de la normale sur l'essentiel du globe en février-avril 2021.

Les effets de La Niña devraient aussi perdurer du point de vue des intempéries en février-avril.

CHINE Recul des naissances en 2020

Le nombre des naissances enregistrées en Chine a reculé de près de 15% sur un an en 2020, pour la quatrième année consécutive, selon les données publiées lundi par le ministère de la Sécurité publique.

Selon les données du ministère de la Sécurité publique, 10,04 millions de naissances ont été enregistrées en 2020, soit 14,8% de moins que le chiffre officiel des naissances enregistrées pour 2019.

Le nombre officiel des naissances totales, annoncé séparément, s'était établi en 2019 à 14,65 millions. Ce chiffre, qui n'est pas encore disponible

pour 2020, est traditionnellement plus élevé que celui des naissances enregistrées parce que tous les parents ne font pas enregistrer leur enfant immédiatement.

L'inflexion de la politique démographique depuis 2016 n'a pas sensiblement poussé les couples à avoir davantage de bébés, en raison notamment de l'urbanisation et du coût de la vie. Le taux de natalité l'an passé était même le plus faible depuis la fondation de la République populaire en 1949.

L'annonce des dernières données en date intervient

après une année durant laquelle la pandémie de Covid-19 a semé le chaos dans l'économie mondiale et suscité des inquiétudes pour l'emploi dans de nombreuses familles.

En novembre, la Chine a lancé son premier recensement de l'après-enfant unique qui permettra notamment de déterminer si la fin de cette politique a permis une augmentation significative de la population.

L'analyse des résultats devrait prendre deux ans. Selon les estimations du gouvernement, le recensement devrait faire état d'une popula-

tion de 1,42 milliard d'habitants (+5,99% en 10 ans). Mais un institut de recherche chinois a publié, en octobre, une étude qui jugeait cette prévision bien trop optimiste et appelait à autoriser trois enfants par couple. Des experts estiment qu'il faudra 15 ans pour voir les effets de la politique "des deux enfants".

Car d'autres facteurs viennent limiter les naissances, notamment les études plus longues des femmes et leur volonté d'avoir un bébé plus tard. Parallèlement, le nombre de retraités devrait s'établir en Chine à 300 millions d'ici 2025.

FRANCE

Près d'un tiers des salariés du privé en télétravail fin 2020, en moyenne 3,6 jours par semaine (sondage)

Près d'un tiers des salariés du secteur privé (31%) pratiquaient le télétravail à temps complet ou partiel en décembre, avec une moyenne de 3,6 jours télétravaillés par semaine, plus que doublée en un an, selon une enquête CSA pour Malakoff Humanis publiée mardi.

La part de salariés du privé adeptes du télétravail fin 2020 s'affiche ainsi stable par rapport à l'avant-pandémie de Covid-19, puisque 30% des salariés du privé étaient télétravaillés en novembre 2019, rappelle Malakoff Humanis, dont c'est le quatrième "baromètre annuel" sur le télétravail depuis fin 2017. Mais le nombre de jours télétravaillés a lui aussi doublé, passant d'une moyenne de 1,6 jour en télétravail fin 2019 à une moyenne hebdomadaire "élevée" de 3,6 jours fin 2020, souligne le groupe mutualiste de protection sociale. En décembre, "dans un contexte incertain et anxigène pour beaucoup" de salariés, "on est dans une situation encore exceptionnelle, non pas en nombre de salariés qui télétravaillent" (après 39% en avril et 41% en mai), "mais en nombre de jours" télétravaillés, déclare Anne-Sophie Godon, directrice innovation chez Malakoff Humanis.

Du printemps à l'hiver 2020, le télétravail à 100% a diminué.

Il concernait plus de la moitié des télétravaillants en mai (52%), mais seulement 45% d'entre eux en décembre, soit 14% du total des salariés.

Après des mois de télétravail imposé, la satisfaction à l'égard de ce mode de travail "a baissé, mais demeure élevée", selon l'étude.

D'un score de "8/10 fin 2019", la note de satisfaction est tombée à "7,2/10 en décembre". Elle avait glissé jusqu'à "6,9/10 en avril, lors du premier confinement".

Pour plus de la moitié des salariés (56%) et des dirigeants d'entreprise (52%), la semaine idéale devrait compter "un à trois jours de télétravail". Toutefois, la cote du télétravail s'est effritée parmi les managers: 50% y étaient favorables en décembre, contre 54% fin 2019. Chez les salariés, plus d'un quart (26%) signalait en décembre un impact négatif du télétravail sur leur santé physique et psychologique.

Avec l'instauration mi-janvier du couvre-feu à 18h00, "on risque de voir une nouvelle dégradation de la santé physique perçue par les salariés, déjà beaucoup plus sédentaires en télétravail", relève Mme Godon.

Cette enquête a été réalisée du 9 au 31 décembre via internet ou par téléphone auprès d'échantillons représentatifs de 1.280 salariés et 300 dirigeants d'entreprises d'au moins dix salariés du secteur privé.

INDE

Six morts et onze blessés dans un accident de la route

Six personnes ont été tuées et onze autres blessées après qu'un véhicule de tourisme a heurté de front un camion, mardi, dans l'Etat de l'Uttar Pradesh, dans le nord de l'Inde, selon la police. L'accident a eu lieu dans le district de Jaunpur, à environ 228km au sud-est de Lucknow, la capitale de l'Etat. "Tôt dans la journée, un véhicule transportant des passagers est entré en collision avec un camion sur l'autoroute Varanasi-Jaunpur, tuant six personnes et en blessant onze autres", a témoigné un fonctionnaire de police en poste à Jaunpur. Selon la même source, le véhicule transportant les passagers revenait du quartier adjacent de Varanasi, où ils étaient allés procéder à la crémation d'un parent décédé.

Les forces de l'ordre ont ordonné l'ouverture d'une enquête sur cet accident.

Le ministre fédéral des Transports routiers et des autoroutes, Nitin Gadkari, a noté qu'environ 415 personnes meurent chaque jour dans le pays à cause d'accidents de la route.

COLOMBIE

Le numéro 2 du principal gang criminel paramilitaire abattu par les forces de sécurité

La police colombienne a tué Nelson Dario Hurtado Simanca, alias "Marihuano", qui était le numéro deux du principal gang criminel paramilitaire du pays, Clan del Golfo. "Aujourd'hui, nous avons porté le coup le plus dur à la structure du Clan du Golfe avec la neutralisation de Nelson Hurtado, alias Marihuano", a annoncé le président colombien, Ivan Duque, accom-

pagné du nouveau ministre de la Défense, Diego Molano, les commandants des forces armées et de la police. L'opération s'est déroulée dans la ville de Riosucio, dans le département du Chocó, à l'ouest du pays, a ajouté le président. "Marihuano" était le bras droit du chef du clan, Dairo Antonio Usuga, alias "Otoniel", et le "plus dangereux des trafiquants de drogue de cette structure", a

assuré Duque. Le président a rappelé que Hurtado appartenait aux Forces d'autodéfense unies de Colombie (AUC), avait été capturé en 2008 et emprisonné pendant deux ans avant d'échapper à la justice. "Ce bandit, ce criminel est l'auteur de multiples meurtres de dirigeants sociaux et il est lié au meurtre de personnes en cours de réincorporation", a affirmé le président.

AÏN DEFLA Début de la campagne de vaccination contre la Covid-19

La campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus (Covid-19) a été lancée lundi à Aïn Defla à partir de la polyclinique du moudjhid feu Madani Kortbi située à l'entrée ouest de la ville, a-t-on constaté. En prévision du lancement de cette campagne de vaccination, la direction locale de la santé et de la population (DSP) a mobilisé tous les moyens matériels et organisationnels à travers notamment la formation des staffs chargés de mener à bien l'opération, a précisé le directeur du secteur, Dr Hadj Sadok Zoheir. Le même responsable a déclaré que la wilaya de Aïn Defla a été destinataire de quelque 810 doses de vaccin "Astra Zenika", acheminées et stockées suivant les normes requises.

"Nous avons établi la première liste des personnes à vacciner et nous avons également retenu dans le cadre de cette campagne 37 points répartis à travers les établissements de santé et les polycliniques de la wilaya au sein desquelles l'opération sera lancée dès demain (mardi, N.d.l.r)", a-t-il précisé. Le directeur de la prévention à la DSP de Aïn Defla, Dr Belkacem Khélij, a été le premier à se faire vacciner, en présence des autorités locales à leur tête le wali, Embarek El Bar.

Tout en rappelant que l'objectif de la vaccination consiste à réduire les formes graves de la maladie ainsi que le nombre de décès y décollant, il a mis l'accent sur l'importance de l'observation des gestes barrières mises en places au plus fort de la pandémie. "Le comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie a fait savoir que la vaccination se fera de manière graduelle, s'étalant sur près d'une année, d'où l'importance de rester vigilant et de ne pas négliger les mesures barrières mises en places à l'apogée de la pandémie", a-t-il recommandé.

Après l'injection du vaccin, les personnes vaccinées seront placées sous observation pendant une demi-heure dans le but de s'enquérir d'éventuelles manifestations post-vaccinales indésirables.

Il est à rappeler qu'en vertu du planning mis en place par les autorités sanitaires du pays, la vaccination doit être accessible en priorité au personnel médical, aux personnes âgées ainsi qu'aux patients atteints de maladies chroniques, avant de s'étendre progressivement à d'autres franges de la population.

Pour des professionnels de la santé rencontrés, le défi majeur, pour ces campagnes de vaccination contre la Covid-19, consiste à faire respecter la chaîne du froid, aussi bien d'un point de vue technique qu'organisationnel, faisant remarquer que le transport des doses de vaccins nécessite une température requise de -20 à parfois -70 degrés.

"Toutes les conditions ont été réunies pour le bon déroulement de cette opération de vaccination", ont-ils soutenu, se félicitant que la situation des contaminations de Covid-19 dans la wilaya de Aïn Defla ait entamé sa décrue depuis des mois.

Après vaccination, des citoyens ont fait part de leur satisfaction au sujet des conditions de déroulement de l'opération, remerciant le staff médical pour les efforts déployés dans le but d'endiguer la pandémie.

LAGHOUAT

25 centres retenus pour la vaccination anti-Covid-19

Vingt-cinq (25) centres ont été retenus pour la vaccination anti-Covid-19 et sept (7) structures pour le stockage et la conservation du vaccin, à travers la wilaya de Laghouat, a révélé lundi la Direction locale de la Santé et de la Population. Trois des 25 centres prévus pour le déroulement de la vaccination sont situés au chef lieu de wilaya, cinq (5) à travers chacune des daïras d'Aflou et Ksar El-Hirane, et trois (3) sur le territoire de chacune des daï-

ras de Guellet Sidi-Saad, Ain-Madhi, Brida et Hassi-R'mel, a détaillé de DSP, Abdelmadjid Tigha. Concernant les sites de conservation, la structure principale est installée au niveau de l'hôpital 240 lits de Laghouat, à laquelle sont rattachés six (6) centres secondaires à travers les daïras de la wilaya, tous répondant aux normes de conservation, a-t-il ajouté.

La vaccination concernera tout d'abord le personnel de santé, estimé à plus de 4.000

travailleurs dans la wilaya, s'ensuivront les malades chroniques et les personnes âgées, a précisé le DSP en signalant que même les personnes ayant déjà été affectées par le virus sont concernées par la vaccination.

L'opération se déroulera selon un calendrier préétabli pour des raisons de préservation de la température du vaccin, a souligné M.Tigha qui a insisté sur la mobilisation de tous pour sa réussite. Les services de la santé

ont organisé, à cet effet, des journées de formation en direction des équipes médicales et paramédicales chargées de piloter l'opération, ainsi que des campagnes de sensibilisation et d'explication à l'adresse des citoyens.

Les doses de vaccins destinées à la wilaya de Laghouat seront réceptionnées dans le courant de la semaine prochaine, et la vaccination démarrera juste après, selon la DSP de Laghouat.

KHENCHELA

Lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19 à l'hôpital Ahmed Ben Bella

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a été lancée lundi dans la wilaya de Khenchela depuis l'hôpital Ahmed Ben Bella, ciblant dans une première phase les travailleurs du secteur de la santé.

Les premières doses de vaccin ont été administrées au directeur local de la Santé (DSP), Lazhar Mordjane, le directeur local de la Protection civile, Abdelmalek Boubertakh et le médecin spécialiste Mabrouk Mamen, en présence des autorités sécuritaires et militaires, et du wali de Khenchela, Ali Bouzidi, qui a supervisé le lancement de la campagne de vaccination contre le coronavirus à l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed Ben Bella.

Après avoir été vacciné contre la Covid-19, le DSP a affirmé

à l'APS que la wilaya de Khenchela a reçu, dans la nuit de dimanche à lundi, un quota de 700 doses environ de vaccin "Astra Zeneca" en vue du lancement aujourd'hui de la vaccination au profit des travailleurs du secteur de la santé, en attendant de cibler, dans une seconde phase, les personnes âgées et les citoyens souffrant de maladies chroniques, et de l'étendre en phase finale aux plus de 18 ans.

Le responsable a ajouté que toutes les conditions et les dispositions nécessaires ont été déployées pour recevoir les doses de vaccin et le stocker dans les meilleures conditions, ce qui a permis, a-t-il dit, de démarrer la campagne de vaccination dans de "bonnes conditions" d'organisation sous la supervision d'un personnel médical et paramédical préalablement

formé pour assurer la vaccination, et ce, en coordination avec les autorités locales et sécuritaires. Pour sa part, le chef de l'exécutif local a révélé qu'en prévision du démarrage de la campagne de vaccination à travers la wilaya, 33 centres ont été désignés à cet effet, dont 12 centres mobiles qui auront pour mission de vacciner la population des zones d'ombre et des régions isolées relevant de 20 communes de la wilaya.

Le responsable a également appelé les citoyens souhaitant se faire vacciner contre la Covid-19 à se rapprocher des différentes structures publiques de santé de proximité, des établissements hospitaliers et des centres de vaccination afin de s'inscrire et d'être programmés ultérieurement.

APS

C O R O N A V I R U S

246 nouveaux cas, 186 guérisons et 6 décès

Deux cent quarante-six (246) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 186 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Deux cent quarante-six (246) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 186 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 109.559 dont 246 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2924 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 75.057, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quod-



tidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 8 autres

ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 26 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épi-

démiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

VIRUS - SOLIDARITÉ

L'amélioration de la situation due au Covid-19, "fruit de la coopération entre la société civile et les institutions de l'Etat" (Berramdane)

Le conseiller auprès du président de la République chargé de la société civile et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a considéré lundi à Guelma que l'amélioration et la stabilisation de la situation sanitaire due au Covid-19 sont "le fruit de la coopération entre la société civile et les institutions de l'Etat".

Président à la salle de conférences de la wilaya une rencontre de coopération, d'échange d'expériences et de solidarité entre le mouvement associatif à l'extérieur et l'intérieur du pays, M.

Berramdane a souligné que "cette stabilisation de la situation sanitaire a été obtenue grâce à la complémentarité, la coopération et l'accompagnement pendant une année entre les institutions de l'Etat qui ont adopté des stratégies adéquates et les acteurs de la société civile mobilisés dès l'apparition de l'épidémie". Le conseiller auprès du président de la République a également relevé que l'efficacité de la stratégie adoptée par

l'Etat pour la lutte contre la Covid-19, la mobilisation de la société civile à travers les wilayas pour son exécution et la contribution de certaines associations et membres de la communauté algérienne à l'étranger ont fait l'objet de "reconnaissance" internationale au regard de la situation épidémiologique vécue par d'autres pays qui ont enregistré des nombres élevés d'infections et de décès. Il a aussi estimé que la dynamique affichée par la société civile en Algérie, son accompagnement constant des institutions officielles et son action positive sur le terrain sont "le moyen approprié pour affronter les messages démoralisateurs et destructifs émis de l'intérieur et de l'extérieur du pays pour briser les tentatives d'édification de la nouvelle Algérie".

M. Berramdane a inscrit la rencontre, tenue à Guelma avec la participation d'acteurs de la société civile de la wilaya de Guelma, l'association solidarité humaine et la fondation "Amel el Djazair de lutte contre le cancer" se trouvant en

France, dans le cadre "des efforts de l'Etat pour explorer des voies de coopération et de coordination constantes entre les compétences algériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays".

Il a aussi relevé que l'initiative de menée par l'association Solidarité Humanité en France présidée par Chazil Athmane Naghmouche en coordination avec la fondation "Amel el Djazair" de lutte contre le cancer présidée par le Dr.

Amel Sekkai a permis à ce jour de renforcer plusieurs hôpitaux du pays en matériel médical dont l'équipement d'une unité entière anti-cancer à Aïn Benian (Alger) de 87 lits qui sera inaugurée jeudi prochain.

M. Berramdane a présidé, à l'occasion de la cérémonie de remise à l'hôpital de référence anti-Covid-19 de Guelma un don de matériel médical divers fait conjointement par l'association Solidarité Humanité et la fondation "Amel el Djazair" de lutte contre le cancer.

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

LA PANDEMIÉ DANS LE MONDE 2.325.744 décès

La pandémie de coronavirus a fait 2.325.744 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mardi.

Plus de 106.407.000 cas d'infection ont été également diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 64.934.600 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de lundi, 8.586 nouveaux décès et 338.210 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.492 nouveaux morts, l'Espagne (909, bilan incluant les nouveaux chiffres depuis vendredi) et le Brésil (636).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 465.083 décès pour 27.097.346 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.



université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 232.170 morts et 9.548.079 cas, le Mexique avec 166.731 morts (1.936.013 cas), l'Inde avec 155.158 morts (10.847.304 cas), et le

Royaume-Uni avec 112.798 morts (3.959.784 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 185 décès

pour 100.000 habitants, suivi par la Slovaquie (175), le Royaume-Uni (166), la République tchèque (163) et l'Italie (151).

L'Europe totalisait mardi à 11h00 GMT 777.558 décès pour 34.705.603 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 621.002 décès (19.624.793 cas), les Etats-Unis et le Canada 485.902 décès (27.903.793 cas), l'Asie 245.184 décès (15.513.247 cas), le Moyen-Orient 99.620 décès (4.946.247 cas), l'Afrique 95.533 décès (3.681.519 cas), et l'Océanie 945 décès (31.804 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

USA

Les experts plaident pour le port de meilleurs masques

Au moment où de nouveaux variants plus contagieux du coronavirus se répandent, il devient nécessaire de porter des masques de meilleure qualité, respectant des normes plus strictes, ou à défaut, un masque chirurgical superposé à un masque en tissu, selon de nombreux experts. Les scientifiques conviennent aujourd'hui que le virus est principalement diffusé dans l'air, plutôt que via des surfaces contaminées.

Et il existe de plus en plus de preuves que de très fines gouttelettes, pouvant être projetées jusqu'à plusieurs mètres lorsque quelqu'un parle ou respire -- un peu comme de la fumée de cigarette -- peuvent suffire à transmettre la maladie. Pour ne rien arranger, certains variants, comme le britannique, se transmettent aujourd'hui plus facilement que le virus qui circulait jusqu'ici, de l'avis de nombre d'experts. Au début de la pandémie, lorsque les autorités ont recommandé le port de masques, ceux-ci n'étaient pas produits en assez grande quantité, et les protections "faites maison" à partir de tissus, parfois récupérés d'anciens T-shirts, étaient encouragées.

Mais ces solutions sont loin d'être idéales. Alors comment faire mieux? "L'efficacité d'un masque dépend de deux choses: la filtration, et son ajustement", a expliqué Linsey Marr, professeure à l'université Virginia Tech qui a étudié les maladies se transmettant par voie aérienne.

"Une bonne filtration empêche autant de particules que possible de passer, et un bon ajustement veut dire qu'il n'y a aucune fuite sur les bords de votre masque, par lesquelles l'air, et donc le virus, peuvent passer", ajoute-t-elle.

Même un petit espace peut conduire à une efficacité réduite de 50%, selon elle.

Les meilleurs matériaux pour bloquer les très fines particules incluent le polypropylène non tissé, utilisé dans beaucoup de masques chirurgicaux ou les masques plus filtrants comme les KN95.

Pour ce qui est des tissus, le coton très serré est ce qui marche le mieux, selon Linsey Marr.

"Vous devriez sentir votre masque être aspiré vers l'intérieur lorsque vous inspirez, et si vous placez vos mains sur les côtés, vous ne devriez pas sentir d'air sortir lorsque vous expirez", explique la scientifique.

Les masques comportant une tige en métal permettent de mieux épouser la forme du nez, et ils sont mieux ajustés lorsque les élastiques font le tour de la tête, et non seulement des oreilles. "Si vous portez un masque en tissu, choisissez en un qui a de multiples couches, idéalement avec une petite poche qui permette de glisser un bon filtre à l'intérieur", recommande la chercheuse. "Ou bien vous pouvez le doubler, en portant un masque chirurgical sous un masque en tissu." Les masques chirurgicaux sont faits d'un matériau qui filtre bien, mais ils ont tendance à être assez lâches. Ajouter un masque en tissu peut donc permettre de maintenir ses bords contre le visage, réduisant ainsi les fuites.

Ajouter une couche améliore aussi la filtration -- si une couche retient 50% des particules, en ajoutant une seconde permettra d'atteindre 75%. Mais "nous ne recommandons pas de porter plus de deux masques" l'un sur l'autre, ajoute-t-elle. "Cela peut compromettre la capacité à bien respirer."

Or cela doit rester facile de respirer, sinon, l'air aura plus de chance de s'échapper par les trous sur les côtés du masque. Autre option: les masques KN95, ou FFP2 selon les pays, souvent jusqu'ici réservés aux soignants.

Ce sont les masques les plus filtrants.

"Ils procurent tous un niveau similaire de filtration, pour les particules qui entrent comme pour celles qui sortent", explique Ranu Dhillon, médecin au Brigham and Women's Hospital et à la Harvard Medical School. Il milite en faveur de meilleurs masques depuis le printemps, et regrette le peu d'informations données au public sur leurs bénéfices. "Il n'y a pas eu d'effort concerté pour vraiment les produire et les distribuer en masse", déplore-t-il. Même une fois la crise du coronavirus passée, les masques pourraient bien partiellement rester. Avant la pandémie, Donald Milton, professeur à l'université du Maryland, ainsi que d'autres scientifiques, ont étudié la grippe et conclu qu'elle pouvait aussi se transmettre via les fines particules rejetées en parlant ou en respirant. Le rôle des éternuements, de la toux et des transmissions par surfaces est moins élevé qu'initialement estimé, selon eux.

AP3

ROYAUME-UNI

Les voyageurs soumis à deux tests après leur arrivée dans le pays

Le Royaume-Uni prévoit de soumettre tous les voyageurs arrivant dans le pays à deux tests de Covid-19 après leur arrivée afin d'éviter l'importation de variants du nouveau coronavirus, indiquent mardi les médias britanniques.

Le ministre de la Santé, Matt Hancock, doit annoncer mardi devant les députés cette mesure qui prévoit, selon les médias, un test aux deuxième et huitième jours d'une quarantaine obligatoire de dix jours.

Elle s'ajoute aussi à l'obligation, pour tous les voyageurs arrivant au Royaume-Uni, de présenter un test anti-Covid négatif avant leur départ.

"Renforcer notre régime de tests pour couvrir toutes les arrivées pendant

leur isolement offrira un niveau de protection supplémentaire, et nous permettra de mieux déceler les nouveaux cas qui pourraient être apportés dans ce pays et nous donnera plus d'opportunités de détecter de nouveaux variants", a indiqué un porte-parole du ministère de la Santé, sans fournir davantage de détails. Matt Hancock doit détailler aussi les modalités d'isolement à l'hôtel, à partir du 15 février, pour les résidents britanniques arrivant d'une trentaine de pays considérés comme à haut risque, notamment l'Afrique du Sud où circule un nouveau variant considéré comme plus virulent.

Déplorent près de 113.000 morts, le pire bilan d'Europe, le Royaume-Uni est

actuellement soumis à un strict confinement après avoir subi une flambée des contaminations attribuée au variant plus contagieux apparu dans le sud de l'Angleterre. Le pays table sur la vaccination pour pouvoir relâcher progressivement les restrictions, et a déjà administré près de 12,3 millions de premières doses depuis le lancement de la campagne début décembre.

Il durcit en parallèle le dispositif à ses frontières, de crainte d'importer des variants résistants aux vaccins.

Une étude a notamment démontré une faible efficacité chez les jeunes adultes de celui développé par AstraZeneca et l'université d'Oxford, contre les formes légères du Covid-19.

VACCINATION

L'Iran lance sa campagne de vaccination

L'Iran a débuté mardi la campagne de vaccination contre le Covid-19 avec le vaccin russe Sputnik V, selon des images diffusées en direct par la télévision d'Etat.

"Nous commençons la vaccination nationale contre le Covid-19", a indiqué le président iranien Hassan Rohani, qui participait en visioconférence à la cérémonie organisée dans un hôpital de Téhéran. Le ministre iranien de la santé, Saïd Namaki, avait indiqué que la campagne de vaccination contre le Covid-19 avec le vaccin russe Sputnik V allait com-

mencer mardi. Les premiers lots du vaccin russe sont arrivés jeudi à Téhéran et deux autres sont attendus d'ici les 18 et 28 février, selon les responsables iraniens.

L'Iran a acheté au total "deux millions doses" de vaccin russe, avait indiqué samedi Kianouche Jahanpour, porte-parole du ministère de la Santé.

"Les personnels soignants seront les premiers à recevoir le vaccin", suivis des personnes âgées et des personnes atteintes de maladies chroniques, selon les autorités. Outre le vaccin Sputnik V,

l'Iran va recevoir de la part du groupe anglo-suédois AstraZeneca "en février 4,2 millions de doses de vaccin via Covax", un dispositif destiné à fournir des vaccins aux pays les plus défavorisés, selon le ministre de la Santé, Saïd Namaki. Le Covid-19 a tué plus de 58.500 personnes sur plus de 1,4 million de personnes contaminées en Iran, selon le ministère de la Santé.

Fin décembre, l'Iran avait commencé les essais cliniques de son premier vaccin.

ROYAUME-UNI

Un adulte sur quatre a été vacciné contre le coronavirus, selon le Secrétaire à la Santé

Le Secrétaire britannique à la Santé, Matt Hancock, a déclaré lundi que deux mois après le début officiel de la campagne de vaccination britannique, un adulte sur quatre avait été vacciné contre le coronavirus au Royaume-Uni.

"Nous avons maintenant vacciné plus de 12,2 millions de personnes, soit un adulte sur quatre au Royaume-Uni", a annoncé M. Hancock lors d'un point de presse virtuel à Downing Street. M. Hancock a également confirmé que 91 % des plus de 80 ans et 95 % des 70-79 ans avaient reçu une première dose de vaccin contre le COVID-19. Le vaccin a été plus largement accepté par la population que ce

que le gouvernement avait initialement espéré, a précisé M. Hancock. Le Secrétaire à la Santé a souligné que les vaccins existants avaient "un certain effet" contre les nouvelles variantes du coronavirus, et permettaient en particulier de prévenir les formes les plus graves de la maladie. Un essai a cependant révélé que le vaccin développé par Oxford-AstraZeneca avait une efficacité limitée contre les formes bénignes de la variante de coronavirus détectée en Afrique du Sud.

"Les données prouvent que les vaccins existants ont un certain effet contre les nouvelles variantes, en prévenant notamment les formes graves de la maladie et en

réduisant la mortalité.

La diffusion des vaccins existants est donc essentielle pour lutter contre ces nouvelles variantes", a indiqué M. Hancock. Il a déclaré que des discussions étaient en cours avec les fournisseurs de vaccins sur la possibilité de mettre au point des injections de rappel spécifiquement conçues pour contrer les nouvelles variantes, ce qui permettrait de renforcer cette protection. Jonathan Van-Tam, médecin-chef adjoint pour l'Angleterre, a assuré durant le même point de presse que la variante détectée en Afrique du Sud n'était pas pour le moment la variante dominante au Royaume-Uni.

SINUSITE

7 SOLUTIONS POUR PRÉVENIR LES CRISES

La tête prise dans un étau, le cerveau liquéfié, les yeux rougis, le nez bouché. Il suffit d'avoir fait une sinusite dans sa vie pour en connaître les symptômes. Mais il n'y a pas de fatalité : la sinusite on peut l'éviter ! Les conseils du Dr Gilles Ayoun, ORL à l'Institut français de chirurgie du nez et des sinus.

Votre mère, votre grand-mère en souffraient. Et vous aussi, vos rhumes se transmettent souvent en sinusite. Maux de tête, fièvre, nez qui coule... parfois la sinusite s'accompagne aussi de signes comme des douleurs dentaires. Les raisons ? Nous disposons de cavités osseuses au dessus des yeux (sinus frontaux), sous les yeux (sinus maxillaires), entre les yeux (sinus ethmoïdaux), au-dessus des fosses nasales (sphénoïdaux). Le rôle de ces cavités n'est pas totalement élucidé. Mais une chose est sûre : quand la muqueuse qui les tapisse est enflammée (sinusite inflammatoire) ou infectée (sinusite purulente), on est vite KO.

COMMENT ON ATTRAPE UNE SINUSITE ?

Les rhinites infectieuses ou allergiques mal soignées en sont la principale cause. Mais il y a d'autres origines : génétiques, malformatives... Ou accidentelles lorsqu'un implant dentaire vient perforer un sinus. La sinusite guérit en général spontanément en une dizaine de jours. Avec ou sans antibiotiques. Mais chez certains patients les crises se répètent. La maladie devient chronique, le sinus est en permanence encombré. Une fatalité ? Non. Plus on agit en amont, mieux on peut prévenir ces crises.

ON ÉVITE DE S'ENRHUMER

Comme le rhume est la principale cause de sinusite, le prévenir est aussi le meilleur moyen d'éviter une crise de sinusite. Pour les rhinites allergiques, la prise en charge de l'allergie réduit considérablement la fréquence des crises. Pour les rhinites infectieuses, il existe moult compléments alimentaires qui aident à réguler l'immunité notamment les gélules à base d'échinacée. Le Dr Gilles Ayoun, ORL à



l'Institut français de chirurgie du nez et des sinus, conseille pour sa part une cuillère de miel tous les matins : "C'est presque un médicament anti-infection". On peut aussi essayer les cures de propolis, de gélatine royale ou encore la vitamine A à faible dose.

ON SE LAVÉ LE NEZ TOUS LES JOURS

Mais éviter le rhume n'est pas toujours possible. Si le nez est pris, un bon moyen de le drainer consiste à procéder à des lavages de la muqueuse du nez. On peut acheter des dosettes de sérum physiologique, des sprays d'eau thermique qui ont des vertus anti-inflammatoires, des sprays d'eau de mer ou du sérum hypertonique (salé à plus

de 9 g/l). Ce dernier a l'avantage de mieux lutter contre l'œdème. A renouveler soir et matin pendant toute la saison froide.

En revanche, on évite les médicaments anti-rhume ! Bien sûr, ils apportent du confort : ils ont un effet vasoconstricteur et donnent l'impression de mieux respirer. En réalité, ils dessèchent la muqueuse", explique le Dr Ayoun. "Cela favorise la pénétration tissulaire des microbes, et donc le développement de surinfections", prévient le spécialiste. CQFD : quand vous avez un rhume, si vous consommez des anti-rhumes, vous augmentez vos risques de sinusite !

ON PART EN CURE/THERMALE

De nombreuses eaux thermales,

hydrochlorées ou sulfurées sont bénéfiques pour les voies respiratoires. On pratique en station une multitude de soins pour assainir les muqueuses comme les "douche pharyngées". Mais le must, c'est la technique de Proetz, qui peut être réalisée en cure ou en cabinet. Concrètement, le praticien remplit les fosses nasales d'un liquide bactéricide. L'appareil crée une dépression qui va "aspirer" le liquide dans le sinus. "C'est d'une efficacité redoutable, estime le Dr Gilles Ayoun. Avec cette méthode, on arrive à guérir des sinusites bloquées." Le lavage de Proetz prévient aussi le passage à la chronicité.

ON FAIT DES AÉROSOLS

Le seul aérosol qui a vraiment prouvé son efficacité est "l'aérosol sonore". L'appareil vibre et les vapeurs arrivent ainsi à pénétrer dans la cavité sinusienne. Les aérosols contiennent traditionnellement un médicament fluidifiant, un corticoïde, afin de diminuer l'œdème, et souvent des antibiotiques. Quant aux inhalations traditionnelles, il semble qu'elles soient peu efficaces pour soigner une sinusite. "Les inhalations, c'est bien pour soulager un rhume. Mais lorsque la sinusite est installée, cela n'apporte rien" affirme le médecin.

ON ESSAIE LES HUILES ESSENTIELLES

Quelles huiles essentielles utiliser pour se débarrasser de la sinusite ? L'HE d'eucalyptus radié diminue la viscosité des sécrétions. L'eucalyptol est d'ailleurs utilisé dans de nombreux médicaments pour ses propriétés fluidifiantes. L'HE de menthe poivrée, de son côté, réduit l'inflammation. Enfin, les gousses nasales mentholées ou gémolées améliorent le confort nasal. "Cela n'a pas d'action directe

sur l'infection mais donne l'impression de mieux respirer", explique le Dr Ayoun.

ON VA VOIR UN OSTEOPATHE

L'ostéopathe joue sur plusieurs facteurs favorisant la sinusite. En travaillant le long de la colonne vertébrale, depuis le crâne jusqu'au sacrum, il agit sur le système sympathique (système nerveux autonome) et aide ce dernier à équilibrer son activité. Cet équilibrage va à la fois booster l'immunité, mais aussi permettre un païement des sécrétions de la muqueuse sinusienne.

L'ostéopathe intervient aussi au niveau de la gorge pour libérer les muscles de la déglutition et favoriser le drainage de toute la sphère ORL, précise Thibault Dubois, ostéopathe, porte-parole du Syndicat français des ostéopathes. Enfin, il travaille sur les os du crâne et les sinus pour leur redonner de la mobilité. Attention : ces séances doivent être réalisées en dehors d'une crise aiguë.

PARFOIS, IL VAUT MIEUX OPÉRER

Certaines sinusites chroniques récidivent régulièrement malgré les antibiotiques et les corticoïdes locaux ou systémiques. Il est parfois utile de réaliser une ponction de sinus : par le nez pour le sinus maxillaire ou au niveau du front (clou de Lemoine) pour les sinus frontaux. Autre alternative, la chirurgie.

Notamment lorsque des malformations comme une cloison déviée ou encore des polypes altèrent la circulation de l'air dans les fosses nasales. "Cette chirurgie améliore la respiration, fait disparaître les céphalées et permet une réduction considérable de la fréquence des sinusites", précise le Dr Ayoun.

LES SOLUTIONS HOMÉO

En hiver, la sinusite est souvent due à un rhume qui s'est surinfecté et propagé dans les sinus, ces petites cavités qui communiquent avec les fosses nasales. Pour ces sinusites qui font suite à des rhinos à répétition, l'homéopathie est souveraine. Suite à un rhume, lorsque l'inflammation touche les sinus (les cavités situées au niveau des os de la face et qui communiquent avec les fosses nasales), on souffre de sinusite. L'automédication doit se limiter à la phase initiale. Un traitement à base de corticoïdes, est

souvent d'antibiotiques, s'impose si les premiers symptômes (nez très bouché, mal de tête...) ne régressent pas rapidement.

Consultez sans tarder si...

Les sécrétions nasales jaunâtres ou verdâtres ne s'évacuent plus, si les maux de tête s'intensifient avec la sensation d'avoir le crâne serré dans un étau : il faudra sans doute prendre des antibiotiques. En cas de sinusite à répétition, le médecin recherchera un possible abcès dentaire, une allergie, voire la présence de polypes.

Les traitement homéo

Vous avez mal, une légère température et la bouche sèche : Belladonna 3CH, 2 granules 3 fois par jour.

Début de sinusite avec douleurs osseuses : Aurum metallicum 3CH, 2 granules 3 fois par jour.

Début de sinusite avec barre sur le front : Cinabaris 5CH, 2 granules 3 fois par jour. Pour accélérer les éliminations : Hepar sulfur 5CH et Pyrogenium 3CH, 2 granules de chaque

3 fois par jour.

Vous souffrez fréquemment de sinusite : Silicea 5CH et Pyrogenium 9CH, 2 granules 3 fois par jour en période d'épidémies hivernales. Pensez aussi à vous laver le nez plusieurs fois par jour en faisant des pulvérisations d'eau de mer enrichie en cuivre.

La bonne technique ? 3 fois par jour, mouchez-vous avec soin, faites 2 pulvérisations dans chaque narine, inspirez profondément, mouchez-vous.

Quels médicaments prendre ?

Pour traiter les symptômes Le traitement dure environ une semaine et se déroule sur trois fronts :

- Limiter l'obstruction et l'écoulement nasal par un produit local, décongestionnant, inconvenients : la plupart contiennent des vasoconstricteurs contre-indiqués chez l'enfant, la femme enceinte et en cas de troubles prostates, de glaucome ou d'insuffisance rénale.

En pharmacie : Rhinotrophy®, Rhinofluomucil®... Les inhalations (Balsofumine® après 12 ans) peuvent aussi bien dégrader les sinus.

- Combattre l'infection : c'est le rôle des antibiotiques, généralement prescrits pendant une semaine par votre médecin.

Inconvenients : possibilités de nausées, de petits troubles digestifs.

En pharmacie : Amoxicilline®, Zithromax®...

- Réduire l'inflammation : c'est le rôle des corticoïdes, prescrits en association avec les antibiotiques pendant quelques jours.

Inconvenients : excitation, troubles du sommeil.

En pharmacie : Solupred®, Prednisone®...

Pour traiter les causes Si votre sinusite fait suite à une allergie (rhume des foins, la crise), ou des soucis dentaires, le médecin pourra vous proposer un traitement antihistaminique pour le premier cas, ou vous conseiller un rendez-vous chez le dentiste pour le second.

Sinusite chronique : quels traitements ? Le traitement repose sur le lavage du nez, les inhalations, la cortisone et les antibiotiques, mais pendant une durée plus longue que dans la sinusite aiguë. Sauf si une allergie est en cause, auquel cas, un traitement antiallergique et une modification de l'environnement sont nécessaires.

- Quand ce traitement ne marche pas, il existe souvent une cause locale qui entre dans l'infection et peut justifier une intervention (ablation de polypes, redressement d'une cloison nasale déviée, etc.). Consultez votre médecin pour qu'il vous dirige vers le traitement le plus adéquat.

Bon à savoir : pour limiter les effets indésirables, il est important d'arrêter de fumer et d'éviter les ambiances enfumées.

Un vaccin anti sinusite ? Le médecin peut demander un prélèvement bactériologique, s'il s'agit d'une sinusite, on peut retrouver, à l'intérieur du nez, des microbes qui déclenchent les sinusites. Si l'examen est positif, une vaccinothérapie antimicrobienne peut parfois éviter les récurrences et, à long terme, éviter les prises d'antibiotiques. Il suffit d'une piqûre sous-cutanée tous les 15 jours pendant quelques semaines.

Bon à savoir : le traitement existe sous forme de comprimés pour les enfants.

11 FAÇONS DE SOULAGER UNE SINUSITE

Douleurs au niveau du visage, nez bouché, maux de tête : la sinusite aiguë peut être soulagée avec des remèdes naturels et des thérapies manuelles.

L'inflammation des sinus commence souvent par un rhume, causé par un virus. Lorsque les sinus deviennent irrités et enflammés, les tissus gonflent et bloquent les petites cavités qui permettent au mucus de s'échapper. Cela engendre des maux de tête et des douleurs au niveau du visage que certains remèdes naturels permettent de soulager. Découvrez lesquels dans ce diaporama.

1/11 - Pourquoi les sinus se bouchent. Les sinus sont des cavités osseuses remplies d'air. Les muqueuses qui tapissent les parois de ces "petites grottes" sont destinées à capturer la poussière et les microbes. Dans ce but, elles sécrètent du mucus collant qui est balayé au fur et à mesure par de petits cils vibrants et évacué vers le nez par un orifice. Mais cet orifice est très étroit et se bouche facilement. Un cercle vicieux s'enclenche alors : le mucus présent sur les sinus ne parvient plus à s'écouler et s'accumule, occasionnant une pression douloureuse. Pire, des bactéries peuvent en profiter pour s'installer, entraînant une infection.

2/11 - On pense à se laver le nez. La sinusite aiguë commence souvent par un rhume avec nez bouché ou nez qui coule. Se laver le nez plusieurs fois par jour avec une solution saline éventuellement additionnée de soufre permet d'évacuer le mucus régulièrement.

3/11 - Une compresse d'argile. Appliquer des compresses imbibées d'argile tiède sur les arcades sourcilières, et laisser poser 30 mn. À renouveler deux ou trois fois par jour jusqu'à guérison complète. En complément, pour bien décongestionner, on peut poser des cataplasmes d'argile froide sur les

COMMENT TRAITER LA SINUSITE SANS ANTIBIOTIQUES

Un médecin américain, le Dr Conway, affirme que l'application de conseils simples durant une infection des sinus (ou sinusite) permet de se passer d'antibiotiques. Peut-on vraiment traiter une sinusite sans antibiotiques ? Décryptage. Chaque année, lors d'un épisode infectieux de ce type, plusieurs millions de personnes sont tentées de se prescrire chez le médecin pour se soigner à l'aide d'antibiotiques. Toutefois, le Dr Alan Conway de la Mayo Clinic de Tomah (Etats-Unis) assure que des méthodes alternatives simples existent, et qu'elles permettent de se débarrasser de l'infection sans avoir recours aux médicaments antibiotiques.

« Avant tout, vous devez vous reposer », conseille le Dr Conway. « Votre corps a besoin de temps pour arrê-



aler du nez pendant 15 mn.

4/11 - Une inhalation de citron. A faire dès que vous sentez les premiers chatouillis dans les narines. Presser le jus d'un citron dans un bol contenant 25 cl d'eau bouillante, se couvrir la tête avec un linge et procéder à une inhalation pendant 10 à 15 minutes.

5/11 - Une inhalation sèche. Appliquez 2 gouttes d'huile essentielle de thym ou d'eucalyptus sur un mouchoir et respirez régulièrement tout au long de la journée.

6/11 - Un massage aux huiles essentielles. Lorsque la sinusite est très douloureuse, verser 2 gouttes d'HE de menthe poivrée et 2 gouttes d'HE de lavande aspic dans 1 cuillerée à soupe d'huile végétale. Mélanger et masser le front ainsi que les tempes (attention aux yeux, risque de brûlure !). Répéter 2 à 4

fois par jour pendant 4 à 6 jours.

7/11 - L'indispensable inhalation d'eucalyptus. Il fluidifie les sécrétions et facilite leur évacuation : 5 feuilles infusées 10 minutes dans un bol d'eau bouillante (ou 5 gouttes d'huile essentielle versées dans la même quantité d'eau chaude), deux à trois fois par jour, dont une avant le coucher.

8/11 - Rendez-vous chez l'ostéopathe. L'intervention d'un ostéopathe peut aider à drainer la sphère ORL et à décongestionner les sinus par des manœuvres très douces au niveau de la gorge, du front et de la face. Le fonctionnement naturel (écoulement du mucus) pourra être rétabli en très peu de séances.

9/11 - L'ordonnance homéopathe. Première ressource incontournable : Sicta pulmonaria 9 CH. Si le nez se débouche et se met à couler,

on ajoutera Allium cepa 9 CH en cas d'écoulement clair et de nez rouge, ou Kalium sulfuricum 9 CH s'il faut une petite toux pour dégager l'arrière-gorge (même posologie pour tous ces remèdes : 5 granules 4 fois par jour, en espaçant les prises dès amélioration et en arrêtant sitôt guéri).

10/11 - Pensez à vous hydrater plus souvent qu'à l'habitude car cela fluidifie les sécrétions nasales. Préparez-vous de la tisane de thym et humez ses vapeurs avant de la boire. Humidifiez également la chambre à coucher.

11/11 - On consulte si la douleur ne diminue pas après 48 heures. En fonction des symptômes, le médecin peut décider de prescrire un antibiotique. Lorsque la douleur est très importante, il ajoute souvent des corticoïdes pendant quelques jours.

ver à combattre l'infection avec toute sa force, surtout durant les premiers jours, lorsque les symptômes sont les plus sévères.»

DES CONSEILS SIMPLES POUR ÉVITER LES ANTIBIOTIQUES

Le Dr Conway conseille ainsi de boire des boissons chaudes régulièrement (tisanes, thés) afin d'aider à liquéfier les sécrétions nasales et à détacher le mucus. L'humidité et la chaleur sont aussi à privilégier : l'air chaud et humide d'un bain, d'une douche ou même d'un bol d'eau peut faire détacher le mucus et apaiser la gorge. Les vaporisateurs d'eau saline permettront par ailleurs de rincer et désinfecter un nez encombré.

« Méfiez-vous des médicaments sans ordonnance de type vaporisa-

teurs qui contiennent de l'oxymétazoline », alarme le Dr Conway. « Ces produits peuvent soulager les symptômes pendant quelques jours, mais ils peuvent causer une congestion s'ils sont utilisés durant plus de trois jours. À la place, il vaut mieux utiliser de la pseudo-éphédrine si vous vous sentez mal plus de trois jours de suite. »

VIRALE OU BACTÉRIENNE ?

Si la sinusite est peut-être virale au début, elle risque de se transformer en infection bactérienne en raison de l'obstruction prolongée des sinus. Il n'est pas facile de déterminer si l'infection des sinus est bactérienne ou virale, étant donné que les symptômes sont les mêmes dans les deux cas. Et même si la sinusite est bactérienne, l'infection disparaît

sans antibiotiques dans les deux semaines qui suivent, dans 70% des cas. Le médecin rappelle aussi que l'utilisation d'antibiotiques a souvent pour effet de créer des résistances bactériennes qui rendent d'autant plus difficiles les traitements des maladies infectieuses. De plus, les antibiotiques comportent souvent de potentiels effets indésirables, comme des maux d'estomac, des étourdissements ou des éruptions cutanées. Cependant, « en cas de survenue de graves maux de tête, maux de dents ou de douleur au visage, ou encore si la fièvre dépasse 38,3°C, il vaut mieux se rendre chez le médecin », conseille le Dr Conway. Une douleur extrême ou une éruption cutanée rouge vive qui se propage rapidement doivent aussi amener à consulter.

LIBYE

L'émissaire de l'ONU
Jan Kubis entame
sa mission

Le nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, est arrivé, lundi, en Libye où il s'est entretenu avec le président du Conseil présidentiel, Mohamed Younes El Manfi, rapportent des médias libyens.

M. Kubis s'est enquis particulièrement du travail du nouveau Conseil présidentiel, des voies et moyens de renforcer le cessez-le feu en vigueur et des défis du nouveau gouvernement", précisent les mêmes sources.

L'émissaire onusien, dont la mission est de poursuivre le travail de la représentante spéciale par intérim du SG de l'ONU en Libye, Stéphanie Williams, aura particulièrement à veiller sur l'organisation des élections générales à la date fixée, le 24 décembre 2021, à consolider le cessez-le feu en vigueur et à oeuvrer à l'évacuation des mercenaires et forces étrangères présents en Libye.

Jan Kubis avait été désigné à ce poste par le secrétaire général de l'ONU, Antoni Guterres, en remplacement de Ghassan Salamé.

Les participants au Forum de dialogue politique libyen, réunis sous les auspices de l'ONU, à Genève en Suisse, ont désigné vendredi dernier, lors d'un vote, Abdel Hamid Dbeibah comme Premier ministre intérimaire, qui aura pour tâche de préparer les élections de décembre prochain.

M. Dbeibah ainsi que les trois membres du Conseil présidentiel désignés avec lui devront "réunifier les institutions de l'Etat et assurer la sécurité" jusqu'aux élections. Le Premier ministre désigné devra "dans un délai ne dépassant pas 21 jours, former son cabinet", a expliqué l'émissaire par intérim de l'ONU en Libye Stéphanie Williams. Il disposera de 21 jours supplémentaires pour obtenir le vote de confiance au Parlement, ce qui mène, au maximum, au 19 mars, a-t-elle dit lors d'une conférence de presse.

NIGERIA

Libération de trois
travailleurs chinois
kidnappés sur un site
minier

La police nigérienne a annoncé mardi avoir libéré trois travailleurs chinois kidnappés la semaine dernière sur un site minier dans l'Etat d'Osun, dans le sud-ouest du pays, a indiqué la police. Les Chinois avaient été enlevés et les membres de leur escorte policière tués le 1er février après une dispute qui avait éclaté avec les travailleurs locaux sur ce site d'exploitation d'or situé dans la zone de Atakumosa.

"Nous avons retrouvé les trois expatriés chinois. Ils ont été libérés dimanche", a déclaré la porte-parole de la police de cet Etat, Yemisi Opalola. Des soins médicaux ont été prodigués aux trois étrangers qui sont tombés malade durant leur captivité, a-t-elle précisé, ajoutant que les ravisseurs n'ont pas été arrêtés. Il n'était pas clair pour l'heure si une rançon avait été payée pour obtenir leur libération.

Les enlèvements contre rançon sont très fréquents au Nigeria, en particulier dans le sud du pays, riche en pétrole, et dans le nord-ouest où des centaines de personnes, de toute catégories sociales et de toutes origines ont été enlevées ces dernières années.

Les victimes sont généralement libérées quelques jours ou semaines après l'enlèvement, bien que la police confirme rarement le paiement d'argent aux ravisseurs.

Plusieurs compagnies chinoises travaillent au Nigeria sur des grands projets de construction de routes, d'aéroports, d'infrastructures diverses et minières. Leurs travailleurs sont régulièrement pris pour cible par les groupes criminels qui pratiquent les enlèvements.

En juillet dernier, quatre travailleurs chinois avaient été enlevés dans l'Etat de Cross River, dans le sud-est, et leurs gardes tués. Ils avaient été libérés un mois plus tard.

APS

34^e SOMMET DE L'UA
Une double victoire pour la RASD,
un échec cuisant pour le Maroc

Le 34^e sommet de l'Union africaine (UA) qui s'est tenu les 6 et 7 février, a été une double victoire pour la République sahraouie (RASD) dont la souveraineté territoriale a été réaffirmée par l'organisation panafricaine, souligne le MAE sahraoui, soutenant que pour le Maroc, en revanche, le rendez-vous continental a été un échec cuisant comme le montre ses tentatives de se soustraire à ses engagements vis-à-vis de l'UA.

La question sahraouie a enregistré "une double victoire", à l'issue du 34^e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) qui a réaffirmé la souveraineté de la RASD sur tout le territoire du Sahara occidental, a le ministre sahraoui des Affaires étrangères.

"Concernant la question de la souveraineté, qui est la cause de la guerre au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, l'UA a rejeté la manœuvre marocaine visant à transférer des projets d'infrastructure vers l'Afrique de l'Ouest à travers les territoires occupés et a souligné la nécessité d'un engagement à respecter les frontières et l'intégrité territoriale des Etats membres", a souligné le MAE sahraoui.

Le ministère a poursuivi: "L'UA a décidé de renvoyer les deux projets à un sous-comité du Comité des représentants permanents pour obtenir l'approbation du gouvernement sahraoui, qui est le seul concerné par tout ce qui touche de près ou de loin le territoire de la RASD".

"La défaite du Maroc sur cette question fondamentale prouve une fois de plus que la communauté internationale ne reconnaît jamais sa souveraineté sur notre pays, quoi qu'elle fasse", a noté le ministère.

De plus, le ministère sahraoui des Affaires étrangères a évoqué l'échec total du Maroc à obtenir le poste de commissaire au sein de



l'UA, après avoir été le seul Etat membre à présenter cinq candidats qui ont tous été exclus, ce qui n'est arrivé à aucun autre membre depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963.

Echec cuisant du Maroc
au niveau africain

Par ailleurs, le communiqué du MAE sahraoui a souligné que le 34^e sommet de l'UA, a raccourci son agenda en examinant la question des réformes et la lutte contre la pandémie de coronavirus, en plus du renouvellement des membres de la Commission, qui a fait l'objet d'une grande attention.

En outre, la présidence de l'UA a décidé de ne pas inscrire les questions de conflit, de paix et de sécurité et les questions économiques à l'ordre du jour, puisque l'organisation panafricaine leur avait consacré un sommet extraordinaire en décembre dernier "Faire taire les armes", et que des décisions et des po-

sitions avaient été prises sur ces questions appliquées dans un premier temps pour être à nouveau discutées par le sommet.

Dans ce contexte, le Conseil de paix et de sécurité, fusionné avec les Affaires politiques, devrait se réunir dans les semaines à venir pour appliquer la décision du sommet extraordinaire. Au deuxième et dernier jour du 34^e sommet de l'UA, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, M. Mohamed Salem Ould Salek, a indiqué que "les récentes déclarations tendancieuses" du ministre marocain des Affaires étrangères contre l'Algérie, sur fond de camouflet infligés à son pays lors du dernier sommet de l'Union africaine (UA), conduiront le royaume à sa perte".

Il a ajouté que les déclarations du ministre marocain traduisent clairement l'échec cuisant du Royaume qui tente par tous les moyens de se soustraire à ses engagements pour ne pas assumer le consé-

quences de sa politique de chantage, d'intimidation, de marchandage, d'obstination et de désinformation, a-t-il ajouté. Le ministre sahraoui a indiqué que "la position de l'Algérie, au-delà du fait d'être en parfaite cohérence avec sa conviction et sa philosophie opposée à toute forme de colonisation, est également en harmonie avec la légalité internationale, où la Charte des Nations unies et les principes de l'Union africaine (UA) imposent à tous les pays membres d'apporter toute forme de soutien, y compris militaire, aux peuples qui luttent contre la colonisation".

Et d'ajouter: "l'agression, l'expansion et la colonisation sont classées par toutes les chartes et les traités internationaux en tant que crimes de guerre et crimes contre l'humanité".

Il est du devoir de tous les pays du monde d'apporter leur soutien au peuple sahraoui à même de faire face à cette agression et de libérer ses terres".

TUNISIE

158 partis politiques en situation d'infraction

Le Directeur général de la Relation avec la société civile, en charge du dossier des partis politiques, auprès de la Présidence du gouvernement tunisien, Mourad Mahjoub, a indiqué, lundi, à l'agence officielle tunisienne d'information, TAP, que 158 partis sont, actuellement, en situation d'infraction à la loi. Il a expliqué que certains n'ont pas soumis les rapports de contrôle de leurs états financiers depuis leur création et d'autres ne l'ont pas fait depuis un certain temps.

Pour ce type d'infraction, le parti encourt des sanctions, conformément aux dispositions du décret-loi 87 de 2011 portant organisation des partis politiques, a-t-il dit.

Il a relevé que selon les dispositions de ce décret-loi, il y a d'abord la mise en demeure, puis la suspension d'activité et enfin la dissolution, "au cas où le parti n'a pas cessé l'infraction".

Le responsable a précisé que depuis 2017, ces partis ont été invités à régler leur situation et à soumettre les rapports de contrôle de leurs comptes au premier président du tribunal ad-

ministratif et à la présidence du gouvernement, comme le prévoit la loi.

Dans une déclaration communique, les partis "Tunisie verte" et de la "Gauche moderne" ont indiqué, lundi, que le secrétaire général du gouvernement a engagé des procédures pour la suspension de leurs activités ainsi que celles d'autres partis, en violation flagrante du décret-loi portant organisation des partis politiques.

Les deux partis estiment que la suspension de leurs activités, alors qu'ils sont présents et "actifs sur la scène politique" a pour objectif de museler l'opinion contraire. "Le gouvernement n'a pas le droit de suspendre l'activité des partis politiques, tant qu'il ne leur accorde pas le financement public nécessaire", conformément à l'article 21 du décret-loi n 87-2011. En juin 2020, le Ministère des droits de l'homme et des relations



avec les instances constitutionnelles et la société civile a appelé tous les partis politiques, légalement constitués, à "régler leur situation en soumettant les rapports requis et en mettant à jour leurs dossiers administratifs". Il a souligné que chaque partie n'ayant pas réglé sa situation, dans un délai d'un mois, sera passible des sanctions prévues dans l'article 28 du décret n 87 de 2011 relatif à l'organisation des partis politiques. "Jusqu'en novembre 2020, le nombre de partis politiques en Tunisie atteint 228.

LIGUE ARABE

Une position commune qui rompt avec l'ingérence étrangère

Les ministres arabes des affaires étrangères ont affirmé, lundi au Caire à l'issue de leur réunion d'urgence, que les développements que connaît la région exigent une position inclusive qui devrait asseoir la sécurité nationale des pays arabes, au service de leurs intérêts communs, sans ingérence étrangère.

Dans une recommandation ayant sanctionné les travaux de la réunion, ils ont souligné la nécessité de consolider l'action arabe commune sur la base d'une vision à la hauteur des développements, dans l'objectif de servir les intérêts des peuples arabes dans un monde en mutation et à multiples défis, tout en mettant l'accent sur le principe de la souveraineté des pays arabes dans la prise de décisions, avec l'attachement plein aux questions et droits constants, à leur tête la cause palestinienne.

Les chefs de la diplomatie des pays arabes ont, en outre, indiqué que la sécurité dans la région demeure une partie intégrante de la sécurité nationale de chaque pays, soulignant l'impératif pour les pays arabes de faire front commun face aux dangers qui les guettent et aux ingérences internationales et régionales, ainsi qu'aux violations israéliennes de la souveraineté des pays arabes dans la défenses de leurs intérêts communs.

"Sous l'égide de la Ligue arabe, les Etats membres doivent constituer un bloc qui défend des intérêts communs, à



même d'empêcher les ingérences de puissances régionales et internationales", ont-ils insisté. Ils ont, dans ce sens, réaffirmé la centralité de la cause palestinienne et l'engagement de tous les pays arabes à soutenir les droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination et à la création d'un Etat palestinien indépendant, tout en exprimant leur attachement à une solution à deux Etats pour parvenir à une paix juste et durable

dans la région du Moyen-Orient, appelant la partie israélienne à répondre favorablement à l'Initiative arabe de paix. Les ministres arabes ont également exhorté les parties internationales, y compris l'Organisation des Nations Unies et le Quartet, à prendre des mesures concrètes afin de lancer des pourparlers crédibles qui abordent toutes les questions relatives à une solution finale qui devrait mettre un terme à l'occupation israélienne des territoires palesti-

niens occupés. Notant, par ailleurs, le besoin urgent d'honorer les engagements pris lors des différents sommets arabes relatifs au soutien financier à l'Etat de Palestine, ils sont mis en relief le rôle de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA) dans la fourniture de l'aide humanitaire et des services de base aux réfugiés palestiniens, appelant la communauté internationale à s'acquitter de ses obligations envers cet organisme.

Boukadoum prend part à la réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe sur la Palestine

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a pris part, lundi au Caire, à la réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel. «Je participe aujourd'hui au Caire à la réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, consacrée au renforcement de la solidarité et de l'action arabe commune, et à l'ancrage des constantes et références arabes et internationales envers la cause palestinienne», a tweeté M. Boukadoum. La réunion extraordinaire des ministres arabes des Affaires étrangères tend à soutenir la cause palestinienne et à réaffirmer la position arabe constante et commune vis-à-vis des droits du peuple palestinien et de l'établissement d'un Etat palestinien indépendant dans le respect des frontières de 1967, avec El Qods pour capitale, ont indiqué des sources diplomatiques. Selon les mêmes sources, «une décision commune avec l'accord de l'ensemble des



Etats arabes sera rendue lors de cette réunion à l'effet de mettre en avant la position arabe envers la cause palestinienne et les droits du peuple palestinien et la poursuite du soutien des efforts palestino-arabes communs dans les foras

internationaux». Il s'agit également de soutenir ce droit, de renforcer la dynamique du droit international notamment au niveau de la Cour pénale internationale et de souligner l'engagement du soutien financier arabe à l'Etat de Palestine.

AFGHANISTAN

Quatre employés d'un ministère tués à Kaboul

Quatre employés d'un ministère afghan ont été tués par des hommes armés mardi à Kaboul et une personne a été blessée dans une attaque séparée à la bombe contre un véhicule ministériel, a-t-on indiqué de source policière.

Des individus armés ont ouvert le feu sur un véhicule transportant des employés du ministère de la Réhabilitation et du Développement rural qui allaient travailler dans une province voisine", a indiqué à la presse Ferdaws Faramarz,

le porte-parole de la police de Kaboul. "Quatre employés" du ministère ont été tués dans cette attaque qui a eu lieu dans le centre de Kaboul et la police recherche les assaillants, a-t-il ajouté.

Une personne a été blessée dans une attaque à la bombe visant à Kaboul un véhicule d'un autre ministère, celui des Affaires étrangères, a ajouté M. Faramarz.

Lundi, trois attentats à la bombe avaient déjà secoué la capitale afghane, faisant au

moins un mort. Depuis des mois, Kaboul est frappée par des attaques quasi-quotidiennes à l'encontre de journalistes, personnalités politiques et religieuses, défenseurs des droits humains, juges, qui ont incité des membres de la société civile à se cacher ou s'exiler.

Cette tactique nouvelle semble avoir coïncidé avec l'ouverture en septembre à Doha de négociations de paix entre les talibans et le gouvernement afghan, destinées à mettre fin à deux décennies de guerre.

La recrudescence des violences à Kaboul et dans plusieurs provinces afghanes a conduit l'administration du président américain Joe Biden à annoncer un réexamen de l'accord signé en février 2020 à Doha avec les insurgés, qui prévoit le retrait total des troupes américaines d'ici mai.

Washington a accusé les insurgés de n'avoir ni réduit les violences ni coupé les liens avec le réseau terroriste Al-Qaïda, contrairement à ce que prévoyait l'accord.

ETATS-UNIS

Le procès en destitution de Donald Trump s'ouvre au Sénat

Le deuxième procès en destitution de Donald Trump débutera mardi au Sénat, l'ex-président faisant face à une accusation "d'incitation à l'insurrection" après que ses partisans ont pris d'assaut le Capitole américain le mois dernier et se sont engagés dans des affrontements qui ont fait cinq morts, rapportent les médias. L'accusation devrait brandir des images dramatiques de la violence au Capitole, le 6 janvier.

Cherchant à désamorcer le potentiel incendiaire des images que les démocrates s'approprient à diffuser au Sénat, les avocats de la défense de Trump ont déclaré lundi que présenter les événements de l'attaque équivaudrait à "une tentative effrontée de glorifier la violence".

L'équipe de la défense, dirigée par Bruce Castor, un ancien procureur du comté de Pennsylvanie, a également fait valoir dans un mémoire juridique que le Sénat n'avait pas compétence pour juger Trump, car il avait déjà quitté ses fonctions.

Ils ont affirmé que les discours et les tweets de Trump, suscitant une frénésie au sujet de la fausse fraude électorale ne constituaient pas une incitation à la haine et étaient protégés par le premier amendement.

Avec ce nouveau procès en destitution, Donald Trump devient le premier président américain à être visé une deuxième fois par une telle procédure.

Lors de son premier procès, en janvier 2020, il avait été accusé d'avoir fait pression sur l'Ukraine pour nuire à son futur adversaire à la présidentielle, Joe Biden.

Il s'agit du quatrième procès en destitution de l'histoire des Etats Unis.

Avant Donald Trump, Andrew Johnson (1968) et Bill Clinton (1999) ont eux aussi subi un procès similaire.

Donald Trump est aussi le premier président américain à être jugé à la fin de son mandat.

Les procureurs envoyés par la Chambre des représentants, connus sous le nom de responsables de la mise en accusation, sont dirigés par Jamie Raskin du Maryland et représentent une équipe entièrement nouvelle de celle du précédent procès en destitution de Trump.

Le cœur de leur argument, exposé dans un mémoire de 80 pages soumis la semaine dernière, documente les déclarations que Trump a faites et tweetées.

Toutefois, la Constitution américaine impose une majorité des deux tiers pour un verdict de culpabilité.

Or, le Sénat compte cent élus et 45 sénateurs républicains ont déjà fait savoir qu'ils ne se considéraient pas compétents pour juger "un simple citoyen".

Le nouveau président américain, Joe Biden, qui a promis de travailler pour "réconcilier l'Amérique", s'est depuis le début gardé d'intervenir dans ce procès. Lundi encore, il s'est contenté de noter que son prédécesseur avait "été invité à témoigner et avait refusé".

ARTS - CONCOURS

Lancement du concours «THAKAFA-UP Challenge 2021»

Le ministère de la Culture et des arts lance en collaboration avec le ministère délégué chargé de l'économie du savoir et des start-up le concours «THAKAFA-UP Challenge 2021», ouvert à tout jeune créatif ou start-up, et à tout nouveau projet innovant dans les domaines de la littérature, de la musique, des arts visuels, du théâtre et du cinéma, de l'audiovisuel et du patrimoine matériel et immatériel, selon un communiqué du ministère de la Culture.

Les candidats intéressés par la littérature peuvent présenter des projets relatifs à la promotion de la lecture auprès des enfants et des jeunes par des outils technologiques et au développement et à l'enrichissement des plateformes dédiées aux jeunes en contenus culturels ludo-éducatifs.

Dans le volet musical, les projets concerneront des solutions de distribution musicale et de promotion de cet art, outre des solutions de détection et de découverte de ta-

lents en musique. L'objectif de ce concours est de faire du théâtre et des différents espaces d'expression des lieux culturels interactifs et attractifs et de développer des dispositifs numériques qui stimulent les interactions avec les publics, notamment dans le domaine des arts scéniques et visuels, selon les organisateurs.

S'agissant du patrimoine culturel matériel et immatériel, les projets concernent le développement d'outils numériques pour

recueillir, sauvegarder, transmettre et diffuser le patrimoine culturel immatériel et matériel, à travers l'introduction de nouvelles techniques et applications pour téléphone portable.

La participation à ce concours est ouverte jusqu'au 28 février via la plateforme numérique «challenge.e-servicesculture.dz» ou le site officiel du ministère de la Culture et l'annonce des lauréats est prévue pour le 13 mars prochain.

Ce Concours s'inscrit dans le

cadre de «la nouvelle stratégie» du ministère de la Culture visant «à numériser le secteur et à renforcer le tissu entrepreneurial culturel, en encourageant les start-up à participer à la promotion de l'acte culturel et aux industries culturelles, innovantes et cinématographiques, notamment avec la forte utilisation de la technologie



numérique», conclut le communiqué.

THÉÂTRE

Dr.Lombarkia, un pionnier du théâtre qui a contribué à l'enrichissement du mouvement théâtral national

Dr. Salah Lombarkia a été un pionnier du théâtre dans la capitale des Aurès qui a contribué à l'enrichissement du mouvement théâtral national par ses textes, ses critiques et son enseignement académique, ont affirmé jeudi, à Batna des universitaires et comédiens lors d'une conférence littéraire consacrée à cette figure. Les contributions de Lombarkia au mouvement théâtral ont été "un plus important pour le théâtre", ont estimé les intervenants durant la conférence tenue au théâtre régional de la ville en application des instructions de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a tenu à ce que la première activité officielle de ce théâtre après sa rebaptisation au nom du

Dr. Salah Lombarkia lui soit consacrée. La conférence a connu ainsi la participation et l'intervention de plusieurs compagnons de route du défunt Lombarkia dont le comédien Chouaib Bouzid et les élèves artistes du défunt dont Loffi Bensebaa, Fouad Lebukh, Lahcene Chiba, Rachid Maâmria et Issam Khenouch qui ont évoqué les efforts et sacrifices faits par Lombarkia au service du mouvement théâtral dans la ville de Batna. Bouzid Chouaib a parlé du rôle de Lombarkia dans la constitution du "premier noyau" du théâtre à Batna et son travail mené depuis la moitié des années 1970 pour former une génération de comédiens au travers de toutes premières pièces qui furent "Ennar

ou Ennour" et "El Felka" ainsi que de son rôle dans l'ouverture du théâtre régional et l'annexe des arts dramatiques. De son côté, Dr. Djamel Saâdna, chef du département de la langue et de la littérature arabe à l'université Batna-1, a évoqué la passion pour le théâtre de Dr. Lombarkia qui fut à la fois un artiste, un auteur dramaturge, un critique et un enseignant du père des arts. La conférence qui s'est déroulée en présence d'intellectuels et journalistes a été marquée par la distinction de la famille du défunt Lombarkia. Le directeur de la culture, Omar Kebbour, s'est engagé à assurer la réédition d'un des œuvres du Dr.Lombarkia et à organiser conjointement avec l'université

Batna-1 un séminaire régional sur l'œuvre théâtrale et littéraire du Dr. Salah Lombarkia. Né le 5 avril 1948, Salah Lombarkia fut un auteur et un critique. Il a été le premier directeur du théâtre régional de Batna à son ouverture en 1985. Considéré comme un des fondateurs du théâtre universitaire en Algérie, il est mort le 3 avril 2015. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé au cours de sa visite effectuée dernièrement à la wilaya de Batna à la rebaptisation du théâtre régional de Batna au nom du Dr. Salah Lombarkia et avait indiqué que l'édifice de ce théâtre a été intégré à la liste du patrimoine national.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DE RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Opération : Realisation d'une adduction pour le ksar Oudghagh commune Tinerkouk et ksar Zaouit Lahchef Commune Sali.

Projet : Lot N° 05 : Achèvement de l'adduction de ksar Oudghagh à partir du nouveau champ captant Tinerkouk.

Conformément à la disposition de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public .

Des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°: 11/2020 paru le 2019/07/14 dans les quotidiens "الشرق" et "Dk News" Qu'à l'issue des analyse et jugement des offres, le marché à été attribué provisoirement à :

n° du pli	N° LOT	Soumissionnaire	Montant	Délai	Note Tech	obs
17	05	EUURL BEN REDOUANE MILOUD	74.795.070.00	12 mois	57.33	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis conformément à l'article 82 aliéna « 04 » du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente, conformément à l'article 82 aliéna «03» du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

DK NEWS Anep : 2116002630 du 10/02/2021

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الموارد المائية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

مديرية الموارد المائية ولاية تيزي وزو

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES
N° NIF 419 006 000 015 034

Programme : Fonds national de l'eau (FNE)
PROJET : Réhabilitation d'une conduite d'AEP de distribution aux villages Iguer Athmane, Izza et Ighil Iouedlane, commune de Yakourene daïra d'Azazga wilaya de Tizi Ouzou.

Conformément aux dispositions de l'article 65 aliéna 02 du décret présidentiel N° 15-247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des ressources en eau de la Wilaya de TIZI OUZOU, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/AEP/2020 , lancé et publié , dans deux quotidiens nationaux en arabe « ESSALEM » en date du 08/12/2020, en Français « DK NEWS » en date du 10/12/2020, et sur le Bomp de la semaine du 13 au 19 décembre 2020. Relatif au projet «Réhabilitation d'une conduite d'AEP de distribution aux villages Iguer Athmane, Izza et Ighil Iouedlane, commune de Yakourene daïra d'Azazga wilaya de Tizi Ouzou ».

A l'issue de l'évaluation et analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise	Note technique /45	Montant de l'offre après correction DA TTC	Délais (Mois)	Observation	NIF
EGTPH MAYOUF-BELAID	37,00	24 379 238,45	05	Moins disant	168352800325175

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés de la Wilaya conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires non retenus intéressés par les résultats de l'évaluation détaillée de leurs candidatures, offres technique et financière peuvent se rapprocher de nos services au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la parution de l'avis d'attribution provisoire du marché, Conformément à l'article 82 aliéna 04 du décret présidentiel N°15-247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS Anep : 2116002621 du 10/02/2021

MODÉRATION DES CONTENUS SUR INTERNET Facebook lance un filet plus large sur la désinformation anti-vaccins

Facebook a annoncé lundi redoubler d'efforts en faveur de la vaccination contre le coronavirus, avec toujours plus d'informations sur les campagnes nationales et des mesures renforcées contre les fausses rumeurs répandues par les groupes anti-vaccins.

Le géant américain des réseaux sociaux veut en faire plus pour "retirer les fausses affirmations sur Facebook et Instagram sur le Covid-19, sur les vaccins contre le Covid-19 et les vaccins en général pendant la pandémie", a-t-il indiqué dans un communiqué.

Facebook a donc étendu sa liste des idées fausses qui ne seront pas tolérées, et sont déjà interdites dans les publicités.

Elle comprend notamment les messages affirmant que le Covid-19 a été fabriqué par des humains, que les vaccins ne sont pas efficaces, qu'il est moins dangereux d'attraper la maladie que de se faire vacciner ou encore que les vaccins sont toxiques ou causent l'autisme.

Les personnes qui partagent ce genre de désinformation pourront être bannies, a prévenu le groupe californien.

Les administrateurs de groupes ont été informés qu'ils devront approuver les messages de membres qui ont tendance à répandre de la désinformation, avant qu'ils



ne soient partagés. Et sur Instagram, les comptes d'utilisateurs cherchant à décourager leurs abonnés de se faire vacciner seront plus difficiles à trouver.

Les plateformes dominantes collaborent depuis des mois avec les grandes organisations de santé pour mettre en avant les in-

formations "qui ont autorité" sur la crise sanitaire, notamment à travers son "centre d'informations sur le Covid-19". Plus de 2 milliards de personnes de 189 pays ont été connectées à des informations fiables" via cet onglet, fait valoir la société. Mais les critiques de Facebook ne sont pas convaincus.

"Facebook a promis à plusieurs reprises de réprimer la désinformation liée au Covid et les anti-vaccins depuis un an", a tweeté une ONG luttant contre la "haine numérique", le Center for Countering Digital Hate.

"A chaque fois, ils échouent à remplir leurs objectifs". Le réseau social doit bientôt publier les résultats d'une vaste étude sur la pandémie, qui a récolté 50 millions de réponses de personnes exprimant leur opinion ou racontant leur vécu sur des sujets comme les symptômes du Covid-19, le port du masque ou l'accès aux soins.

USA - PIRATAGE Floride: un réseau d'eau potable contaminé par... piratage informatique

Un pirate informatique est parvenu à entrer de façon illégale dans le réseau d'ordinateurs d'une usine d'approvisionnement en eau en Floride, donnant des instructions pour augmenter à un niveau dangereux la concentration en un additif chimique, a rapporté lundi la police locale.

Le piratage a été heureusement immédiatement remarqué et une correction a été apportée de façon à ce qu'aucun consommateur local - d'une banlieue de la grande ville de Tampa - n'ait été en danger, a précisé Bob Gualtieri, le shérif du comté de Pinellas.

Mais cette cyberattaque est venue illustrer le danger que les piratages informatiques peuvent faire courir à d'importantes infrastructures aux Etats-Unis, a ajouté le shérif.

L'intrusion malveillante dans le système informatique de l'usine de traitement d'eau d'Oldsmar a été remarquée vendredi par un technicien informatique, qui a vu avec surprise que quelqu'un déplaçait à distance le curseur de sa souris, allant cliquer de façon à changer la teneur de l'eau en hydroxyde de sodium. Cette substance, cruciale pour le contrôle d'un milieu alcalin ou la régulation d'acidité de l'eau, est corrosive et dangereuse à teneur élevée.

APS

PANDÉMIE - TECHNOLOGIES Bénéfice record pour la première application sud-coréenne de messagerie

La maison mère de KakaoTalk, l'application de messagerie la plus populaire de Corée du Sud, a annoncé mardi un bénéfice trimestriel record, dopé par l'impact du coronavirus, au lendemain de la promesse faite par son fondateur de donner plus de la moitié de sa fortune à des oeuvres de charité. La pandémie a fait plus de deux millions de morts dans le monde et semé le chaos dans toutes les économies de la planète, en raison des confinements à répétition et des restrictions de déplacement.

Mais elle a aussi fait les affaires de nombreux groupes technologiques parmi lesquels, en Corée du Sud, les géants des semi-conducteurs que sont Samsung Electronics ou SK Hynix.

Kakao Corp, le groupe propriétaire de l'application de messagerie KakaoTalk, a de son côté annoncé mardi un bénéfice d'exploitation en hausse de 88,3% sur un an au quatrième trimestre, à 150 milliards de won (134 millions de dollars), un record. Son chiffre d'affaires a également progressé sur ces trois mois, par rapport au quatrième trimestre 2019, de 45,7% à 1.240 milliards de won. La publication de ces résultats intervient au lendemain d'une annonce retentissante du fondateur du groupe, le milliardaire Kim Beom-su.

"J'ai promis de donner plus de la moitié de mes avoirs pour résoudre les problèmes sociaux", a déclaré à l'occasion du Nouvel an lunaire M. Kim dans un message à tous les employés du groupe

Kakao, que l'AFP a pu consulter. Kim Beom-su est un des rares self-made-men de Corée du Sud et sa fortune est estimée à 9,5 milliards de dollars par le magazine Forbes, ce qui fait de lui l'un des cinq hommes les plus riches du pays.

Sa décision est relativement inhabituelle dans une économie dominée par les chaebols, les grands conglomérats familiaux. Fondé en 2010, Kakao propose toutes sortes de services sur mobiles. Son application phare, KakaoTalk est installée sur 90% des smartphones en circulation en Corée du Sud. Forbes présente M. Kim comme "le plus grand gagnant" de 2020 en Corée du Sud, une année où les services en ligne ont partout décollé du fait de la pandémie. Sur l'ensemble de l'année 2020, le groupe a vu son chiffre d'affaires bondir de 35,4% pour atteindre le chiffre record de 4.450 milliards de won.

L'action de Kakao Corp progressait mardi matin de 1,2% à la Bourse de Séoul. L'engagement à donner plus de la moitié de sa fortune à des organisations caritatives si on est milliardaire est au coeur de l'initiative "Giving Pledge", ou "Promesse de donation", lancée en 2010 par les Américains Warren Buffett et Bill Gates. Plus de 200 super-riches ont promis de le faire, selon le site internet de Giving Pledge. Mais cette initiative a eu du mal à trouver un écho en Asie orientale. Rares sont les fortunes chinoises, hongkongaises et taïwanaises qui s'y sont associées. Et jusqu'alors, aucun Japonais et aucun Sud-Coréen n'avait rallié le mouvement.

CHINE - USA Le patron de Huawei espère une "ouverture" de l'administration Biden

Le fondateur du géant chinois des télécoms Huawei, visé par des sanctions américaines, a appelé mardi l'administration Biden à "une politique d'ouverture" tout en se voulant rassurant sur la "survie" du groupe, lors d'un entretien à la presse. Huawei a été placé sur liste noire par l'ex-administration Trump pour l'empêcher d'acquiescer des technologies américaines indispensables à ses téléphones. "Nous espérons que la nouvelle ad-

ministration aura envers Huawei une politique d'ouverture qui sera bénéfique" aux Etats-Unis, a affirmé Ren Zhengfei, qui a créé la compagnie en 1987. Huawei est aujourd'hui un mastodonte planétaire. Présent dans 170 pays et avec 194.000 employés, la firme est au centre de la rivalité sino-américaine sur fond de guerre commerciale et technologique et de soupçons d'espionnage. Cette méfiance envers l'entreprise provient en partie du passé

militaire de Ren Zhengfei et de son appartenance au Parti communiste chinois, qui alimentent les soupçons sur l'influence supposée du régime sur le groupe. En dépit des sanctions américaines, le fondateur de Huawei a dit mardi "toujours espérer pouvoir acheter de grands volumes de matériaux, composants et équipements américains". Il a estimé que "la capacité de survie de Huawei s'est accrue" malgré la pression de Washington.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE						
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE						
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de GHARDAIA						
NIF : 0978 47 1000 30 39						
Avis de correction d'erreur de l'avis d'attribution provisoire de l'appel d'offre ouvert N° 01/2020						
Conformément aux dispositions des articles 65 et 82, du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du pouvoir public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ghardaia, adresse : 400 logts Sidi Abaz Bououra Wilaya Ghardaia, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2020 paru le 10/05/2020 dans les quotidiens nationaux, relatif à la Réalisation 20 Logements et l'achèvement 102 Logements public locatif urbain sans vrd de type B individuel et duplexe à travers la Wilaya de GHARDAIA qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :						
N° lot	Nbr de lots	Attributaire provisoire	Note obtenue (note de l'offre technique/note de l'offre financière)	Montant d'offre financière après correction (DA/TTC)	Délai proposé (mois)	Critère d'évaluation
COMMUNE DE METLILI REALISATION DE 16/200/2300 LOGTS Programme RHP 2010						
01	16	CHAMKHA Lakhdar ayant le N° d'identification fiscale : 197147050070137	35,00 points > 20,00points Offre qualifiée techniquement	42 549 327,20	24	moins disant
COMMUNE DE BERRIANE ACHEVEMENT DE 16/200 LOGTS Programme SPECIAL BERRIANE						
01 08 Lot Infructueux (enregistrement un offre non qualifiée techniquement)						
02	04	Recioul Zoubir ayant le N° d'identification fiscale : 196847020007210	35,00 points > 20,00points Offre qualifiée techniquement	1 808 609,10	08	moins disant
03	04	Recioul Zoubir ayant le N° d'identification fiscale : 196847020007210	35,00 points > 20,00points Offre qualifiée techniquement	6 818 432,87	08	moins disant
COMMUNE DE BERRIANE ACHEVEMENT DE 44/150/2300 LOGTS Programme RHP 2010						
01	12	EL BAY AHMED ayant le N° d'identification fiscale : 797017010007927	26,00 points > 20,00points Offre qualifiée techniquement	18 312 219,09	18	moins disant
02	12	BELAGRAA Djemal ayant le N° d'identification fiscale : 196134110009249	26,00 points > 20,00points Offre qualifiée techniquement	2 008 916,33	18	moins disant
03	10	SNC NACER ayant le N° d'identification fiscale : 001347019002450	20,00 points > 20,00points Offre qualifiée techniquement	17 503 822,23	15	moins disant
04	10	MOUHEB MOURAD ayant le N° d'identification fiscale : 198935280143714	30,00 points > 20,00points Offre qualifiée techniquement	15 255 291,20	15	moins disant
COMMUNE DE GHARDAIA ACHEVEMENT DE 24/254/2300 LOGTS Programme RHP 2010						
01	14	BAIRA Ahmed ayant le N° d'identification fiscale : 159173000456447	30,00 points > 20,00points Offre qualifiée techniquement	36 372 327,50	18	moins disant
02	10	CHAOUJI MOSTAFA ayant le N° d'identification fiscale : 182170100300145	20,00 points > 20,00points Offre qualifiée techniquement	22 220 505,54	14	moins disant
COMMUNE DE GHARDAIA ACHEVEMENT DE 18/98/2300 LOGTS Programme RHP 2010						
01	18	BEN RAMDANE Laamouri ayant le N° d'identification fiscale : 19751701068430	26,00 points > 20,00points Offre qualifiée techniquement	37 863 765,89	18	moins disant
COMMUNE DE BERRIANE REALISATION DE 04/10/19/339 LOGTS Programme SPECIAL EDUCATION						
01	04	BELLAMRI Issam ayant le N° d'identification fiscale : 197947060104627	31,00 points > 15,00points Offre qualifiée techniquement	8 992 700,56	08	moins disant

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher auprès des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ghardaia, 400 logts Sidi Abaz, Bououra-Wilaya GHARDAIA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de l'OPGI est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

ATHLÉTISME / ALGÉRIE - PANDÉMIE Boukais : «Il se peut qu'on demande le report des prochains Championnats d'Afrique»

Le nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Farid Boukais, a annoncé lundi à Alger que sa première importante décision en tant que nouveau patron de l'instance pourrait être d'interpeller le ministère de la Jeunesse et des Sports, pour demander le report à une date ultérieure des prochains Championnats d'Afrique de la discipline, prévu à l'été 2021 en Algérie.

"La pandémie du nouveau coronavirus a pratiquement tout gelé pendant plus de dix mois et les prochains Championnats d'Afrique sont prévus au mois de juin : autrement dit, dans moins de quatre mois.

Honnêtement, et si je n'ai pas la certitude que nous puissions garantir une bonne organisation, qui soit à la hauteur d'un pays comme l'Algérie, je demanderais au MJS que ces Championnats soient reportés à une date ultérieure, pour nous laisser le temps de bien les préparer" a-t-il expliqué juste après son élection.

Le président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou avait remporté le suffrage de cette assemblée élective avec 39 voix, devant son unique concurrent, l'ancien athlète Yacine Louail, qui a récolté 34 voix.

Dans sa nouvelle tâche en tant que président de la FAA, Boukais sera assisté de sept membres, à savoir : Mokhtaria Safi, Hocine Boukendoul, Hamid Rahmouni, Tahar Bekhouche, Ferhat Azzem, Mohamed Toumi et Laïd Bessou.

Outre la longue période d'arrêt, imposée par la pandémie du nouveau coronavirus, Boukais a tenu compte également du mois de Ramadan (ndlr, au mois d'avril), et pendant lequel les activités seront relativement limitées.

Un autre fait qui selon lui fait pencher la balance en faveur d'un éventuel report des prochains Championnats d'Afrique, à Oran.

Cependant, et loin d'être catégorique à propos de ce report, le nouveau président de la FAA a tenu à rappeler que "impossible n'est pas algérien" et que "tous les efforts nécessaires seront consentis", pour permettre le déroulement de cette compétition "au mois de juin" prochain. Autre priorité pour Boukais en tant que nouveau président de la FAA, "la création d'un comité de sages", et dans "les plus brefs délais", pour aplacer les divergences, et surtout pour contribuer au "rassemblement de la grande famille de l'athlétisme" algérien.

"Ce comité de sages pourrait avoir aussi un rôle consultatif, et nous serons ouverts à toute proposition émanant de sa part, pour peu qu'elle soit intéressante et qu'elle serve l'intérêt de notre sport" a-t-il tenu à préciser. Initialement, quatre candidats s'étaient présentés à la présidence de la FAA, mais deux d'entre eux ont finalement décidé de se retirer de la course le jour de l'assemblée. Il s'agit de Kamel Benmissi (ancien président de fédération) et Mourad Benslimani (Ligue de Média). Idem chez les candidats à faire partie du nouveau Bureau Fédéral, qui étaient 28 au départ, avant qu'Anwar Taïbi ne se retire au dernier moment, laissant le suffrage se dérouler avec seulement 27 candidats.

APS

NATATION / MEETING INTERNATIONAL DE NICE "Participation réussie du duo Syoud et Melih"

Le directeur des équipes nationales de la fédération algérienne de natation (DEN/FAN), Lamine Benabderrahmane, a estimé que les nageurs Jaoued Syoud (O.Nice) et Amel Mellih (Saint-Priest), ont réussi leur participation au meeting international de Nice (5-7 février), en réalisant les minimas B des Mondiaux d'Abou Dabi-2021 (Emirats arabes unis) et Fukuyoka-2022 (Japon).

Trois nageurs algériens: Jaoued Syoud (O. Nice), Ramzi Chouchar (Saint-Raphaël Natation) et Amel Mellih (Saint-Priest), ont pris part au meeting de Nice, 1ère étape de la Golden Ligue, avec l'objectif de décrocher des tickets aux Jeux olympiques de Tokyo, aux Mondiaux en petit bassin prévus aux Emirats arabes unis en décembre 2021, ainsi qu'aux Mondiaux en grand bassin prévus au Japon en mai 2022.

Dans une déclaration à l'APS, le DEN s'est dit "satisfait" des résultats obtenus par les nageurs algériens, notamment, Mellih qui a réussi à améliorer son chrono sur 50m nage libre de (26.03) à (25.92), réalisant les minimas B des Mondiaux 2021 et 2022.

Avec ce nouveau chrono



Mellih (27 ans) se rapproche de plus en plus des minimas B du 50m nage libre des Jeux olympiques de Tokyo-2020 fixés à (25.46). Concernant Syoud, le technicien algérien a indiqué que le nageur de l'Olympique Nice natation a confirmé ses temps sur 200m et 400m quatre nages, et a

établi les minimas B du 100m papillon avec un chrono (53.67). Benabderrahmane est également revenu sur la participation "moyenne" de Ramzi Chouchar (23 ans) soulignant que le nageur Saint-Raphaël Natation a reçu sur le tard la confirmation de sa participation au meeting de

Nice. "Chouchar aura d'autres occasions de se distinguer. Il poursuit sa préparation pour les prochaines compétitions, notamment, le meeting de Marseille prévu en mars prochain", a-t-il assuré.

Le DEN a également indiqué que Abdallah Ardjoun (ASPTT), Anis Djallah (USM Alger), n'ont pas été engagés au meeting de Nice, après le test positif à la Covid-19 de Djallah détecté lors du meeting de Genève (15-17 janvier).

Trois nageurs algériens ont déjà réalisé les minima de qualification aux JO de Tokyo.

Il s'agit d'Oussama Sahnoun sur les 50m et 100m nage-libre, Jaoued Syoud (minima "B" sur 200m quatre-nages) et Abdallah Ardjoun (minima "B", sur 100m dos et 200m dos).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU SPORT ET TRAVAIL L'assemblée générale élective fixée au 19 février

La Fédération algérienne du sport et travail (FAST) tiendra son assemblée générale élective pour le cycle olympique 2021-2024 le 19 février, à l'institut de formation supérieure des cadres de la jeunesse de Tixeraine (Alger), a-t-on indiqué mardi auprès de l'instance fédérale. L'AG élective sera précédée par une assemblée générale ordinaire le 12 février au même lieu, a ajouté la même source, précisant

qu'elle permettra l'élection des membres des commissions des candidatures et de recours, ainsi que celle de la passation de consignes, et ce en prévision du scrutin du 19 février. Le président sortant de la FAST, Abdelkrim Chouchaoui, a souligné la nécessité, pour les participants, de respecter le protocole sanitaire lié à la lutte anti-covid, afin de garantir un bon déroulement des travaux des deux pro-

chaines assemblées générales. Le responsable de l'instance fédérale a toutefois indiqué qu'il n'a pas encore tranché au sujet d'une éventuelle candidature de sa part pour un autre mandat à la tête de la FAST. "Jusqu'à présent, je n'ai pas encore pris de décision concernant ma candidature pour un nouveau mandat, en raison de l'état de santé de mon père m'obligeant à rester en permanence à ses côtés".

Portes ouvertes sur le beach-tennis à Tipasa

Des journées portes ouvertes sur le beach-tennis seront organisées le vendredi 12 février au complexe touristique "Matares" (Tipasa), dans le cadre de la promotion de cette discipline, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Au menu de cette manifestation sportive figurent des séances d'initiation pour jeunes enfants, mais aussi

pour adultes, ainsi qu'un tournoi d'exhibition, qui sera

animé par des athlètes aguerries. "Les séances d'initiation pour enfants sont prévues entre 10h00 et midi. Elles seront immédiatement suivies des séances d'initiation pour adultes, entre midi et 14h00, alors que le tournoi d'exhibition est prévu en milieu d'après-midi" ont détaillé les organisateurs dans un bref communiqué.

Ce sera la deuxième séance de portes ouvertes sur le beach-tennis, après Oran, qui

avait accueilli un événement similaire le 26 janvier dernier, au niveau du complexe touristique "Les Andalouses".

Le beach-tennis est un jeu de balle, avec raquette.

Sa pratique ludique a évolué vers un sport consistant à adapter le jeu de tennis aux conditions de plage.

Il se joue avec raquette de tennis traditionnelle (raquette pleine) et raquette de tennis classique utilisée en Amérique du nord. Les premiers terrains

de ce sport sont apparus en Italie, au début des années 1980.

Ce simple jeu de raquette consistant à se renvoyer la balle a vu ses règles s'établir progressivement et se développer, entre autres grâce aux gérants des stations balnéaires, qui voulant distraire agréablement leur clientèle se sont mis à fabriquer les équipements mieux adaptés à la pratique de cette nouvelle discipline.

TENNIS / TOURNOI ITF DE MONASTIR Ibbou débutera contre une Française

L'Algérienne Inès Ibbou sera opposée à la Française Kélie Le Bihan, au premier tour d'un tournoi professionnel féminin, prévu du 9 au 14 février à Monastir (Tunisie), suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs.

L'ancienne championne d'Afrique

juniors (22 ans) pointe actuellement au 600e rang mondial chez la Women's Tennis Association (WTA), ce qui en fait la tête de série N.6 de ce tournoi.

La Française est âgée de 22 ans et occupe actuellement le 817e rang mondial. Doté d'un prize-money de 15.000 USD, ce tournoi du Circuit-Pro féminin

se déroule sur surface rapide. Ce sera le deuxième consécutif pour l'Algérienne depuis son retour à la compétition, elle qui avait observé un arrêt forcé pendant un mois, après l'annulation de plusieurs compétitions, consécutivement à une montée en flèche des cas de contamination au coronavirus.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL DE LA WTA L'Algérienne Inès Ibbou perd deux places (600e)

L'Algérienne Inès Ibbou, malgré son quart de finale dimanche à Monastir (Tunisie), a perdu deux places dans le nouveau classement mondial de la Women's Tennis Association (WTA), et se retrouve au 600e rang de cette hiérarchie, toujours dominée par l'Australienne Ashleigh Barty,

devant la Roumaine Simona Halep et la Japonaise Naomi Osaka. En effet, la reprise de la compétition, en partant à travers le monde, a permis certaines de ses concurrentes directes de récolter plus de points au cours des derniers jours, la devançant par la même occasion au classement

mondial de la WTA. L'ancienne championne d'Afrique junior (22 ans) était restée sans compétition pendant près d'un mois, entre décembre et janvier derniers, après l'annulation des quatre tournois professionnels, auxquels elle devait prendre part à Monastir, consécutivement à une

montée en flèche des cas de contamination au coronavirus. Le tournoi qu'elle avait quitté dimanche dernier, au stade des quarts de finale, était d'ailleurs son premier, après cette longue période d'arrêt. Ibbou a été éliminée en deux sets par la Française Manon Arcangiol i (6-4, 6-2).

LIGUE 2 AMATEUR 36 clubs sur la grille de départ pour une saison inédite

Après onze mois d'attente en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), la Ligue 2 de football va enfin reprendre ses droits le week-end prochain en présence de 36 clubs sur la grille de départ, sous une nouvelle formule décidée suite au léger changement apporté au système pyramidal de compétition.

L'attente aura été longue pour les pensionnaires de la Ligue 2, dont le statut est devenu amateur et désormais gérée par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Le championnat de Ligue 2 reprendra donc ses droits à partir de vendredi, avec le déroulement de la 1re journée de la nouvelle saison, marquée par le derby de la Soummam entre le MO Béjaïa et la JSM Béjaïa.

Deux mois et demi après la reprise de la Ligue 1, le 27 novembre dernier, le football algérien commence progressivement à se réveiller de sa "léthargie", mais une fois n'est pas coutume, en l'absence du public en raison des mesures préventives décidées pour endiguer la propagation du virus.

Les stades à travers le pays vont sonner creux dans ce qui sera le premier championnat de Ligue 2 à 36 clubs, au lieu de 16.

Le changement a été approuvé par les clubs sur proposition de la LNFA, dans le cadre du léger remaniement du système de compétition pyramidal.

Contrairement aux saisons précédentes, la nouveauté est la mise en place d'un championnat avec trois groupes de 12 clubs chacun (Ouest, Centre, Est).

A l'issue de la 22e et dernière journée, les clubs clas-



sés à la 1re place de chacun des trois groupes joueront entre eux un mini championnat en aller simple, sur terrain neutre et à huis clos.

Au terme de la 3e et dernière journée de ce mini championnat, les clubs classés aux deux premières places accèdent en Ligue 1 professionnelle.

Aussi, les clubs classés aux quatre dernières places de chaque groupe (9e, 10e, 11e et 12e places) rétrogradent en Division nationale amateur, soit un total de 12 équipes (4x3 = 12).

La phase aller se terminera les 9 et 10 avril et la phase retour reprendra une semaine plus tard, soit le 16 du même mois.

La dernière journée est

prévue pour le mardi 15 juin.

Le mini-championnat aura lieu les 19, 24 et 29 juin pour désigner les clubs qui accéderont en Ligue 1 professionnelle.

"La saison sera courte et transitoire, impactée par la pandémie de coronavirus, ça aurait été difficile de programmer un long exercice, d'autant que les clubs sont loin de la compétition depuis mars 2020", avait indiqué récemment à l'APS le président sortant de la LNFA, Ali Malek. L'enjeu sera de taille et la concurrence rude entre l'ensemble des 36 clubs pour rafler les deux précieux billets mis en jeu pour l'accession en Ligue 1 "pro".

Si des clubs tels que le MO Béjaïa, l'USM Blida,

l'USM Annaba ou encore le MC Saïda bénéficieront de la faveur des pronostics pour se disputer l'accession, d'autres formations peuvent jouer les trouble-fête dans leurs groupes respectifs et aller bousculer la hiérarchie à l'image de l'ES Ben Aknoun, l'OM Arzew et autre WA Boufarik, quart-de-finaliste de la dernière édition de la Coupe d'Algérie, interrompue en raison de la pandémie de Covid-19.

A signaler que plusieurs clubs de L2 rencontrent beaucoup de difficultés pour faire homologuer leurs stades et qualifier leurs nouvelles recrues à cause notamment des dettes cumulées auprès d'anciens joueurs.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE "BIS") Des arbitres tunisiens pour ES Sétif-Asante Kotoko

Un trio arbitral tunisien sous la conduite de Haythem Guirat dirigera le match retour des 16es de finale "bis" de la Coupe de la Confédération entre l'ES Sétif et les Ghanéens d'Asante Kotoko, prévu le 21 février à Sétif, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) mardi. Le directeur de

jeu Guirat sera assisté de ses compatriotes Mohamed Bakir et Amine Barkallah, le quatrième arbitre étant Mohamed Yousri Bouali (Tunisie). Le Libyen Gamal Salem Embaïa sera le commissaire du match et l'Algérien Rachid Boukhalfa officier CO-VID-19. La manche aller se déroulera le 14 février à Accra.

LIGUE 2 / ASM ORAN Le nouvel entraîneur Mouassa dit "viser l'accession"

Le nouvel entraîneur de l'ASM Oran, Kamel Mouassa a affiché d'emblée ses ambitions en fixant l'accession en Ligue 1 de football comme "principal objectif" lors du championnat qui débute ce week-end. "Si j'ai accepté de revenir à l'ASMO, c'est pour jouer la carte de l'accession. La place de cette équipe est parmi l'élite", a indiqué Mouassa lors de sa présentation à la presse lundi soir.

Le natif de Guelma en est à son deuxième passage à la barre technique de la formation de "M'dina J'dida".

Sa première expérience avec cette équipe a été ponctuée par une montée en Ligue 1 à l'issue de l'exercice 2013-2014. Mais le club n'a tenu parmi l'élite que deux saisons, rappelle-t-on. "Certes, l'effectif a changé



par rapport à mon premier passage à l'ASMO, mais je retrouve les mêmes dirigeants, ce qui va certainement faciliter mon travail", a encore dit l'ancien coach de plusieurs formations algériennes. Evoquant son arrivée tardive au club,

puisque'il n'aura que quelques jours de travail avec les "Vert et Blanc" avant le début du championnat, il a fait savoir qu'il a été contacté par la direction de l'ASMO "il y a de cela un bon bout de temps". "Pour un problème personnel, j'étais

contraint de reporter mon retour sur les terrains", a-t-il encore déclaré. "Le staff technique qui a assuré la préparation d'intersaison est très compétent.

Je suis donc rassuré dans ce registre et je suis convaincu que l'équipe est fin prête pour aborder le nouveau championnat dans les meilleures dispositions", a-t-il assuré. L'ASMO, qui évoluera dans le groupe Ouest, devra néanmoins s'acquitter de ses dettes auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour pouvoir qualifier ses nouveaux joueurs au nombre de 13. Les premiers des trois poules qui composent la Ligue 2 cette saison joueront les play-offs pour décrocher deux billets donnant accès à la Ligue 1.

LIGUE 2 / MC SAÏDA Course contre la montre pour qualifier les nouvelles recrues

Le président du MC Saïda, Khaled Remli a indiqué mardi avoir reçu des assurances de la part des autorités locales afin de prendre en charge les créances du club auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), pour qualifier les nouvelles recrues avant le début du championnat de Ligue 2 de football ce week-end.

"Nous avons tenu lundi une réunion avec les autorités locales durant laquelle nous avons reçu des garanties pour qu'elles prennent en charge le dossier des dettes des anciens joueurs qui ont saisi la CNRL afin d'obtenir les licences de nos nouveaux joueurs avant la première journée de championnat", a déclaré, à l'APS, le président du Conseil d'administration de la Société sportive par actions (SSPA) du MCS.

La direction du MCS est dans l'obligation de s'acquitter d'une somme de 32 millions de dinars aux joueurs concernés pour obtenir les licences de ses nouveaux éléments, au nombre de 15, rappelle-t-on.

Outre ce problème de taille, les dirigeants de cette formation de l'Ouest du pays doivent aussi convaincre leurs joueurs actuels de reprendre l'entraînement, puisqu'ils sont entrés en grève depuis trois jours pour réclamer la régularisation de leur situation financière.

Cette grève a été déclenchée dès la fin du stage effectué par l'équipe à Saïda, et duquel plusieurs éléments de l'effectif de la saison passée se sont absentés pour revendiquer leur dû. "Nous sommes en contact avec les joueurs grévistes pour les convaincre de revenir à de meilleurs sentiments.

Le problème du MCS est d'ordre financier, et j'espère personnellement qu'ils vont se montrer compréhensifs pour entamer le championnat dans des conditions normales", a encore dit le patron du club.

Retraçant la situation dans laquelle s'est retrouvée son équipe, Khaled Remli a fait savoir, en outre, qu'il comptait engager prochainement un entraîneur en chef, vu que la préparation d'intersaison s'est effectuée sous la houlette d'un staff technique intérimaire.

LIGUE 1 FRANÇAISE (TROPHÉE DE L'UNFP) Boulaya nommé pour le joueur du mois de janvier

Le milieu offensif international algérien du FC Metz, Farid Boulaya, est nommé pour le titre du meilleur joueur du mois de janvier de Ligue 1 française de football, trophée décerné par l'Union nationale de football professionnel (UNFP).

Boulaya qui a inscrit deux buts et délivré deux passes décisives en 5 rencontres disputées le mois dernier, aura une rude concurrence pour ce titre honorifique, puisqu'il aura comme concurrents le milieu offensif brésilien du Paris SG Neymar (3 buts et 1 passe décisive) et l'attaquant allemand de l'AS Monaco Kevin Volland (4 buts et 4 passes décisives).

Considéré comme l'un des tauliers du FC Metz, Boulaya (27 ans), a été élu joueur du mois de décembre de son club.

Il compte au total cinq buts et quatre passes décisives.

Pour rappel, l'attaquant international algérien de Montpellier HSC Andy Delort avait reçu en novembre dernier le trophée de l'UNFP.

Il avait été élu avec 38% des votes devant Kevin Volland (AS Monaco/35%) et le buteur du Stade Brestois Irvin Cardona (27%).

LIGUE 1

Le CABBA sanctionné pour absence d'entraîneur

Le CA Bordj Bou Arréridj a écopé d'une amende de 200.000 dinars pour "absence d'entraîneur sur la main courante", lors du match en déplacement disputé dimanche face à la JS Saoura (défaite 2-0), dans le cadre de la 12e journée du championnat de Ligue 1, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site.

Depuis la démission de l'entraîneur Dziri Billel, au lendemain de la défaite concédée à domicile dans le derby des hauts-plateaux face à l'ES Sétif (1-5) le 9 janvier dernier, le CABBA peine à trouver son successeur.

Le technicien Aziz Abbès, qui a entamé la saison sur le banc du WA Tlemcen, a donné son accord avant de se rétracter.

De son côté, le NC Magra s'est vu infliger une amende de 50.000 dinars pour "mauvaise organisation", alors que l'US Biskra et le CS Constantine ont écopé chacun de 200.000 dinars d'amende pour "non-respect du protocole sanitaire" anti-Covid.

Le NA Hussein-Dey a écopé, quant à lui, de 50.000 dinars d'amende pour "tableau d'affichage non opérationnel", à l'occasion de la réception de la JS Kabylie (0-2).

Enfin, la commission de discipline de la LFP a infligé un match de suspension plus une amende de 30.000 dinars pour contestation de décision à plusieurs joueurs, à l'image de Hicham Belkaroui (MC Oran), Nabil Bousmaha (CABBA) et Bourahla Mohamed Essaid (NCM).

CAN-2021 (U17)
PRÉPARATION**La Côte d'Ivoire au menu de l'Algérie en amical**

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) devrait affronter son homologue ivoirienne, en match amical prévu à Alger à une date qui reste à arrêter, en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) prévue au Maroc du 13 au 31 mars, a-t-on appris lundi du directeur technique national (DTN) Ameur Chafik.

"Nous avons commencé à ratisser large et contacter les éventuels sparing-partners en vue de la CAN. Nous avons eu un retour favorable de la part de la Fédération ivoirienne, qui a donné son accord pour un match amical à Alger.

Notre objectif est de disputer quatre tests amicaux", a indiqué à l'APS le DTN de la Fédération algérienne de football (FAF).

La sélection algérienne des U17 a validé son billet pour la phase finale de la CAN-2021 en terminant en tête du classement du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) disputé à Alger du 18 au 24 janvier.

Les "Verts" se sont imposés face à la Libye (3-2), avant de faire match nul contre la Tunisie (1-1).

L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

"L'intégralité de la préparation va se dérouler en Algérie. La DTN, en concertation avec le staff technique, est en train de tracer le programme de préparation. On en saura un peu plus, une fois les derniers qualifiés connus et le tirage au sort effectué", a-t-il conclu.

Sous la houlette du sélectionneur national Mohamed Lacete, l'équipe nationale des U17 a entamé vendredi un stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en présence de 24 joueurs locaux.

Ce premier rassemblement de l'équipe nationale depuis sa qualification pour la phase finale de la CAN-2021 s'étalera jusqu'au 13 février.

Outre l'Algérie et le Maroc (pays hôte), six autres nations ont validé leur billet pour la CAN-2021 : le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et la Zambie, en attendant de connaître les quatre derniers qualifiés à l'issue des qualifications zonales.

APS

**LIGUE 1/USM BEL ABBES
L'entraîneur Bouakkaz présenté à la presse**

L'entraîneur Mouaz Bouakkaz a été présenté lundi à la presse, par la direction de l'USM Bel-Abbes, comme étant le nouveau coach de cette formation de Ligue 1 de football, au moment où le président de la Société sportive par actions (SSPA) du club, Abdelghani El Hennani est entré en contact avec un autre technicien.

S'exprimant devant les journalistes, Bouakkaz a indiqué que pour lui, Morsli Bengorine et Bouanani, respectivement directeur général, manager général et secrétaire général, "sont (ses) seuls interlocuteurs", tout en considérant son engagement avec l'USMBA "officiel et réglementaire".

Il a, en outre, fait savoir qu'il prendra ses fonctions dans les prochains jours, avouant au passage "la difficulté de la mission" qui l'attend.

"Mais ce ne sera pas une mission impossible, vu que l'équipe renferme de bons joueurs.

On fera en sorte de redresser la barre", a-t-il déclaré, cité par la page officielle sur facebook de l'USMBA.

La nomination du technicien suisse-tunisien, qui a déjà supervisé les "Vert et Rouge" de la Mekerra lors de leur avant précé-



dent match contre l'USM Alger à domicile, intervient au lendemain du 88e anniversaire du club, lequel a été fêté par les supporters dans les rues de la ville dans l'inquiétude, en raison du flou qui entoure l'avenir de leur club.

En effet, la situation de l'USMBA va de mal en pis.

Le bras de fer engagé entre le staff administratif de l'équipe et les actionnaires de la SSPA du club, à leur tête El Hennani, risque de jouer un mauvais tour à l'équipe classée à la 17e place au classement avec 9 points pour 12 matchs joués.

Le président du Conseil

d'administration, qui ne reconnaît pas la désignation de Bouakkaz à la barre technique, a noué des contacts avec Lakhdar Adjali pour lui confier les rênes techniques de son équipe, affirme-t-on dans son entourage. L'USMBA risque ainsi de se retrouver avec deux entraîneurs.

La CAF passe le flambeau à l'Algérie pour le CHAN-2022

La Confédération africaine de football (CAF) a remis le flambeau à l'Algérie, futur pays hôte de la prochaine édition du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, décalée à 2023, à l'issue de la finale de la 6e édition disputée dimanche soir au

stade de Yaoundé (Cameroun), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) lundi. C'est l'ambassadeur d'Algérie à Yaoundé, Merzak Bedjaoui, qui a reçu le drapeau de la CAF des mains des officiels de l'instance africaine de football, précise la même source.

Pour rappel, le Maroc a remporté, dimanche, la finale du CHAN-2020 en dominant 2 à 0 le Mali, à Yaoundé. Déjà vainqueurs en 2018, les "Lions de l'Atlas" deviennent la première sélection à remporter la compétition deux fois de suite. La troisième

place du tournoi est revenue à la Guinée, vainqueur du Cameroun (pays hôte) sur le score de 2-0. Le CHAN-2020, décalé à 2021 en raison du Covid-19, s'est déroulé dans quatre stades de trois villes camerounaises du 16 janvier au 7 février 2021.

ESPAGNE - REAL MADRID

Zidane se sent "soutenu" mais laisse planer le doute sur son futur

L'entraîneur du Real Madrid, Zinedine Zidane, a déclaré lundi qu'il se sentait "soutenu par tout le monde" au club, tout en laissant planer le doute sur son avenir à l'issue de cette saison.

"Nous sommes dans le même bateau, je me sens soutenu par tout le monde", a déclaré Zidane, interrogé lors d'une conférence de presse sur l'état de ses relations avec la direction du club et le président Florentino Pérez.

"En football, nous savons ce que nous avons à faire, nous devons recommencer à faire les choses correctement, comme nous l'avons fait récemment", a déclaré l'entraîneur français à la veille du match en retard de championnat prévu mardi contre Getafe.

"Nous allons travailler, croire en ce que nous faisons et retrouver un peu plus de confiance et bien finir (la saison)", a ajouté Zidane, assurant par ailleurs qu'il n'allait pas abandonner son poste en cours de saison.

"Qu'est-ce que je vais abandonner ? Je fais ce que j'aime", a déclaré Zidane, insistant, comme il l'a fait vendredi lors d'une autre conférence



de presse, sur le fait que "ceux d'entre nous qui sont ici méritent de travailler et c'est ce que nous allons essayer de faire".

En revanche, le triple vainqueur de la C1 en tant que coach du Real a été plus énigmatique au sujet de la fin effective de son second mandat dans la capitale espagnole, lui dont le contrat expire en 2022.

"Nous verrons", a-t-il dit avec un léger sourire, en précisant que "ce qui m'intéresse, c'est le quotidien,

pour le reste je ne sais pas ce qui va se passer ...

Je ne vois pas au-delà du match de demain" mardi, a assuré le technicien, dont le poste avait été menacé en décembre en raison des difficultés de son équipe durant la phase de poules de la Ligue des champions.

Le Real pointe à la 3e place de la Liga, ex-aequo avec le FC Barcelone, mais à sept points du leader, l'Atlético Madrid, qui compte deux matches en moins.

MOURINHO SE PRONONCE SUR L'AVENIR DE SON

« Son n'est pas un problème. Il a encore un contrat pour quelques années si je ne me trompe pas, peut-être même trois. Je crois qu'il faut juste attendre le bon moment pour le faire. Avec cette situation où nous sommes, la situation liée au Covid, je ne pense pas que ce soit le bon moment pour les joueurs et les clubs de discuter de contrats », a martelé le Mou en conférence de presse suite au succès des siens contre West Brom. « Je crois que lorsque le soleil va briller à nouveau pour le monde, je pense que le club et Sonny arriveront assez facilement à une conclusion », a-t-il ajouté, alors que Son en est désormais à 13 buts en Premier League à cette saison.



LUKAKU PRIORITÉ DE GUARDIOLA ?

Alors que le départ de Sergio Agüero l'été prochain semble probable, les dirigeants de Manchester City doivent lui trouver un successeur. Et c'est Romelu Lukaku qui aurait les faveurs de Pep Guardiola.

Transféré de Manchester United à l'Inter Milan en 2019, Romelu Lukaku pourrait retrouver la Premier League dans quelques mois. Selon des informations rapportées par Sky Sports, l'international belge serait dans le viseur de Manchester City.

Il sera même la priorité de Pep Guardiola pour le mercato estival 2021 alors que Sergio Agüero dont le contrat se termine en juin prochain ne semble pas vouloir prolonger à City. Romelu Lukaku qui est sous contrat jusqu'en juin 2024 avec l'Inter Milan est valorisé 90 millions d'euros.

CAVANI RÉVÈLE DES DÉBUTS DIFFICILES

Le buteur uruguayen s'est confié sur ses débuts difficiles du côté de sa nouvelle équipe de Manchester United.

Après avoir marqué de nouveau lors du match contre Everton samedi dernier (3-3), le meilleur buteur de l'histoire du PSG culmine désormais à 7 buts en 22 apparitions toutes compétitions confondues avec sa nouvelle équipe. Il a trouvé sa place à Manchester United. Une place de titulaire et ce, malgré des débuts compliqués de son propre aveu.

« Je pense qu'il est toujours difficile de s'installer et de s'adapter à un endroit différent, à une nouvelle culture, à des coutumes différentes », a confié Cavani à United Review. « Le changement est toujours difficile, tout comme l'installation dans un nouvel endroit. Même si vous essayez de vous y plonger totalement et de vous installer rapidement, il se passe beaucoup de choses autour de nous qui rendent ce processus un peu plus difficile que d'habitude. Mais, bien sûr, vous avez votre vie de famille à la maison, ce n'est jamais qu'une question de football », a ajouté Cavani, arrivé comme joueur libre pour apporter son expérience chez les Red Devils juste avant le début de la saison. Un pari qui est en train de porter ses fruits.



ARSENAL : SALIBA A UN REGRET

Recruté pour 30 millions d'euros, William Saliba (19 ans) n'a pas disputé le moindre match avec Arsenal. Prêté à Nice, où il va tenter de se relancer, le défenseur central français regrette la position du manager des Gunners. Mikel Arteta, qui ne lui a pas donné sa chance. « Quand je suis arrivé là-bas, ils terminaient leur championnat, je ne m'entraînais pas avec eux. Cela faisait presque cinq-six mois que je ne m'étais pas entraîné. Le groupe est parti en vacances, je m'entraînais encore tout seul. Et quand ils sont revenus, j'ai eu une semaine avec le groupe. On a enchaîné deux-trois matchs amicaux, mais je n'avais pas le rythme. Il fallait que j'enchaîne, mais le coach m'a jugé sur deux matchs et demi. J'aurais préféré qu'il me fasse encore jouer pour que je preme le rythme, mais non, il m'a dit que je n'étais pas prêt. J'aurais souhaité qu'il me donne une chance », a soufflé l'ancien Vert pour RMC.

Liverpool à l'assaut de Depay ?

Libre comme l'air au mois de juin, Memphis Depay attire la convoitise des plus grands clubs européens au mercato. Dans le viseur du FC Barcelone au mois de septembre, l'international néerlandais suscite également un intérêt du Borussia Dortmund. En effet, le club de la Ruhr a fait de Memphis Depay sa priorité en cas de départ de Jadon Sancho ou d'Erling Haaland cet été. Il faut dire que la situation contractuelle du capitaine de l'OL est attractive puisque le Néerlandais sera disponible pour zéro euro cet été, à moins qu'il prolonge à la surprise générale son contrat en faveur de Lyon. A en croire les informations du site Fichajes.net, un nouveau cadreur européen est sur les traces de Memphis Depay. Et si cet intérêt se confirme, nul doute qu'il fera grandement douter le buteur de l'OL au sujet de son avenir. Désireux de renforcer son secteur offensif la saison prochaine, Jürgen Klopp a jeté son dévolu sur Memphis Depay. En effet, Liverpool a manifesté son intérêt auprès des agents de l'attaquant de l'Olympique Lyonnais dans l'optique d'une signature cet été. Il faut dire que derrière les indispensables Salah, Mané et Roberto Firmino, les Reds ne possèdent pas réellement de joueurs de stature internationale en attaque. Diogo Jota a été recruté l'été dernier, mais le Portugais s'est rapidement blessé. Confronté à de nombreux pépins physiques cette saison, Liverpool souhaite doubler chaque poste avec des joueurs confirmés et c'est précisément dans cette optique que Memphis Depay intéresse les Reds. Reste maintenant à voir ce que l'international néerlandais pensera de cet intérêt, lui qui a peu de chances de s'imposer comme un titulaire à Liverpool au vu de la complémentarité sidérante affichée par Salah, Mané et Firmino depuis plus de deux ans...



Liverpool : la piste Raphinha !

Débarqué pour 17 millions d'euros plus 6 M€ de bonus en provenance du Stade Rennais en toute fin de mercato estival, l'ailier Raphinha (24 ans, 17 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) a réussi ses débuts avec le Leeds de Marcelo Bielsa où il brille par sa percusion, sa qualité de frappe et son volume de courses. A tel point que le Brésilien a déjà tapé dans l'œil d'un cadreur de Premier League ! France Football nous apprend en effet que les recruteurs de Liverpool, toujours à la recherche d'alternatives à Sadio Mané et Mohamed Salah sur les ailes, ont placé le Sud-Américain tout en haut de leur liste en vue du prochain mercato. S'il parvient à maintenir son niveau de performances jusque-là, l'ancien joueur du Sporting Portugal pourrait s'offrir un sacré transfert !

ALGÉRIE-SUISSE

M. Djerad reçoit le vice-président de la Confédération Suisse

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a reçu lundi à Alger, le vice-président de la Confédération Suisse, chef du Département fédéral des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience, qui s'est déroulée au Palais du gouvernement, "a été l'occasion de procéder à un échange de vues sur les relations algéro-suisse et les perspectives de leur développement dans divers domaines", précise la même source, soulignant que "dans ce cadre, l'accent a été mis sur les domaines de l'industrie, de la technologie, du numérique, de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de l'industrie pharmaceutique".

A cet égard, il a été convenu de "renforcer la concertation et de multiplier les contacts entre les communautés d'affaires dans les deux pays afin de relancer la coopération économique et mettre à profit les potentialités qu'offrent les marchés algérien et suisse".

Les deux parties ont, par ailleurs, "discuté de la mise en place de mécanismes de coopération concernant les archives de la guerre de libération nationale se trouvant en Suisse", ajoute le communiqué.



En outre, l'audience a également "permis une large concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la lutte contre le terrorisme ainsi que les situations au Mali et au Sahel et au Sahara occidental". "Les récentes avancées enregistrées dans le processus politique en Libye ont été saluées", souligne la même source. "Pour ce qui est du conflit

du Sahara occidental, il a été rappelé l'urgence de la nomination d'un Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU", indiqué également le communiqué. A la fin, "les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à la convergence de leurs vues respectives et ont affirmé leur attachement à poursuivre la tradition de concertation bilatérale", conclut le communiqué.

EDUCATION

Le nombre des élèves scolarisés augmente de 3,8% en 2019-2020

Le nombre des élèves scolarisés durant l'année scolaire 2019-2020 a enregistré une hausse de 3,8% pour atteindre 9.561.350 élèves, avec un taux de féminisation de 49%, a appris l'APS lundi auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Durant l'année scolaire 2019-2020, le nombre des enfants scolarisés a augmenté de plus de 349.710 élèves, soit une croissance de 3,8%, pour totaliser 9.561.350 élèves contre 9.211.640 en 2018-2019, selon les chiffres de l'ONS qui révèlent également un taux de féminisation de 49% l'année précédente, avec 4.718.548 filles.

En effet, les principaux indicateurs du secteur de l'éducation nationale montrent une évolution constante d'une année à l'autre du nombre des élèves scolarisés à travers les différents cycles de l'enseignement (préscolaire, primaire, moyen et secondaire), précise l'Office sur la base de ces données qui proviennent du ministère de l'Éducation nationale. Les élèves du palier primaire (y compris les élèves du préparatoire) ont représenté 54% du total

des élèves scolarisés tandis que le reste est réparti entre les cycles moyen et secondaire.

Quant aux enseignants, leur nombre à atteint 473.166 durant l'année scolaire 2019-2020 contre 478.985 l'année d'avant, enregistrant ainsi une légère diminution de 1,2%. S'agissant des établissements scolaires, les données de l'Office ont relevé que le secteur de l'éducation comptait 27.426 établissements dont 19.308 écoles primaires, 5.630 collèges et 2.488 lycées.

Hausse des indicateurs des trois cycles

Selon les mêmes données, le nombre d'élèves ayant bénéficié de l'enseignement préparatoire durant l'année scolaire 2019-2020 s'élève à 505.857, contre 495.481 élèves durant l'année précédente, en hausse de 2%.

Cette tendance haussière a été relevée également pour le nombre des enseignants qui s'est établi à 17.927, soit 136 nouveaux enseignants, ainsi que pour le nombre de salles de classes utilisées dans ce cycle, et qui ont connu une hausse de 52 classes pour totaliser 16.953

classes, détaille l'office. Quant au cycle primaire, la même source indique que le nombre des élèves inscrits s'élevait à 4.669.417, en progression de 3,4%, avec un taux de féminisation de 48%. Le nombre des nouveaux inscrits en première année s'est établi à 939.147 (+4.626 élèves).

Pour ce qui est des enseignants du cycle primaire, leur effectif a diminué de 6% (-11.929 enseignants) pour totaliser 187.921 durant l'année dernière.

Concernant les établissements scolaires, les statistiques de l'ONS montrent que leur nombre s'élève à 19.308 écoles, en hausse de 217 écoles, alors que le nombre de salles de classes utilisées dans ce cycle a atteint 133.816. La répartition des élèves par région fait ressortir que la wilaya d'Alger recensait toujours le plus d'élèves dans l'enseignement primaire avec 355.323 élèves, suivie des wilayas de Sétif, Oran, et M'Silla. Pour l'enseignement moyen, le nombre d'élèves a dépassé les trois millions (+4,8%), avec une taux de féminisation de 48%. L'effectif des enseignants a augmenté de 3.668 nouveaux en-

seignants pour totaliser 162.733 enseignants.

Le nombre des établissements du cycle moyen a atteint 5.630 durant l'année scolaire 2019-2020, enregistrant une hausse de 2,1% par rapport à l'année scolaire 2018-2019. La répartition par wilaya des élèves du cycle moyen met en avant une forte concentration à Alger avec plus de 8% par rapport au total des élèves, suivie de Sétif, Oran, Blida, et Batna. Les indicateurs du cycle secondaire sont également en hausse. Le nombre d'élèves a atteint 1.262.641 (+39.968 élèves) avec un taux "important" de féminisation (58%). L'effectif des enseignants a totalisé 104.585 soit 2.306 nouveaux enseignants. De même pour les établissements, un nombre de 2.488 est répertorié, soit une hausse de 2,3%. La wilaya d'Alger s'accapare toujours la première place avec 114.605 élèves (9% du total national), suivie de Sétif, Batna et Oran. S'agissant du taux de féminité dans ce cycle à l'échelle nationale, l'Office note que Boumerdes et Skikda se positionnaient en tête avec, respectivement, 62,33% et 62,20%.

QUESTIONS PALESTINIENNE ET SAHRAOUIE L'Algérie et la Suisse soulignent l'impérative mise en œuvre des résolutions onusiennes

L'Algérie et la Suisse ont mis en avant lundi "l'impératif respect du droit international et de la mise en œuvre des résolutions onusiennes" concernant les questions palestinienne et sahraouie, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

Chargé par le président par intérim du Conseil de la nation, Salah Goudjil, le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, M. Rachid Boushaba, a reçu, au siège du Conseil de la nation, deux membres du Conseil national de la Confédération suisse, Elizabeth Schneider-Schneiter et Nicholas Walder, avec lesquels il a évoqué la nécessité de coordonner les positions au niveau des fora parlementaires internationaux afin de défendre la démocratie et la légalité internationale.

Ils ont souligné, à cet égard, "la nécessité de respecter le droit international et d'appliquer les résolutions pertinentes de l'ONU, notamment celles liées aux causes palestinienne et sahraouie".

La rencontre a également permis de "passer en revue l'état des relations bilatérales historiques et les relations parlementaires en particulier, ainsi que les moyens de les hisser à un niveau supérieur", a indiqué la même source, relevant qu'un accent a été mis sur "l'importance du rôle des parlements dans le renforcement des relations entre les pays".

Dans ce cadre, M. Boushaba a rappelé l'intérêt accordé par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la démocratie participative, en "prêtant attention à la société civile et à son rôle dans la vie politique et économique du pays". Les parties sont convenues au terme de cette rencontre d'activer les groupes d'amitié parlementaires et d'intensifier les échanges entre les parlementaires des deux pays pour accompagner les efforts consentis pour la diversification de la coopération économique et scientifique entre les deux gouvernements, ajoute la même source.

A noter que la rencontre s'est déroulée en présence de: Abdelkader Shenini, vice-président de la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, également vice-présidente du Groupe d'amitié parlementaire algéro-suisse, de Leila Brahimi, membre du Conseil de la nation, et de Mohamed Arabaoui, vice-président de la commission des affaires étrangères, ainsi que Sid Ali Bouhouia, rapporteur de la commission des affaires étrangères.

ANP

Le Commandant des Forces aériennes en visite de travail et d'inspection à la 6^e Région militaire



Le Général-major Mahmoud Laraba, Commandant des Forces aériennes, effectue depuis dimanche, une visite de travail et d'inspection à la 6^e Région militaire (Tamanrasset), a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre des visites d'inspection aux différentes régions militaires, le Général-major Mahmoud Laraba, Commandant des Forces aériennes, est arrivé pour visite de travail et d'inspection à la sixième région militaire à Tamanrasset, entamée le 7 février 2021 à partir du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar où il a été accueilli par le Général-major, Mohamed Adjroud, commandant de la 6^e région militaire", a indiqué la même

source. Le Général-major Laraba a "inspecté les unités aériennes postées sur la bande frontalière ainsi que la base de déploiement relevant du secteur, et s'est enquis de l'état des moyens aériens avant de se rendre au secteur opérationnel à In Guezzam où il a rencontré les cadres et éléments des unités aériennes et de la base de déploiement du secteur".

Le Commandant des Forces aériennes s'est rendu par la suite à la base aérienne de Tamanrasset où il a inspecté les moyens, les équipages et l'état du matériel aérien. Le Général-major Mahmoud Laraba devra à troisième et dernier jour de sa visite se rendre au 3^e sous-secteur à Hassi-Tiririne relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam.